

# Cruguel

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2024



Les Communes du  
Patrimoine Rural  
de Bretagne

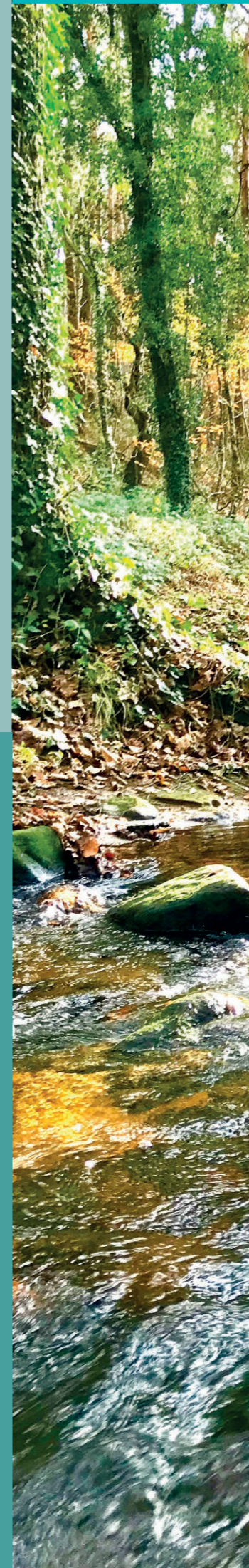




Les médaillés lors de la cérémonie des vœux du 5 janvier 2024 : Serge LEPAGE, Isabelle GUIHUR et Gwenaëlle GUILLO



Les bébés nés en 2023



La ruralité... une vie pleine de valeurs

Chères Cruguelloises et Chers Cruguellois

J'ai le plaisir de vous présenter le cinquième bulletin municipal de notre mandature qui me permet, avec l'équipe municipale, de vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour 2025.

Bienvenue dans notre commune, à tous les nouveaux habitants, à qui je souhaite une bonne intégration.

Je remercie les adjoints et les conseillers qui s'impliquent pleinement dans la vie municipale pour mener à bien nos projets.

Merci également au personnel communal, à la secrétaire de mairie, Marianne, pour son travail et le bon accueil qu'elle réserve aux administrés, aux employés territoriaux, Paul, Sébastien, Delphine et Virginie, qui contribuent au bon fonctionnement de la cantine, à l'entretien et à la propreté de notre commune, au fleurissement du bourg et aux décorations de Noël.

Bravo aux associations Cruguelloises, qui, grâce à leurs fêtes et événements, dynamisent la vie locale, renforcent le lien social, célèbrent la culture et la convivialité. Leur engagement est essentiel pour créer des moments de partage et de joie dans nos communautés !

L'année 2024, a été marquée par plusieurs événements nationaux en France, touchant divers domaines, tels que la culture, le sport, et la politique. Je retiens notamment les plus marquants comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le 80e anniversaire du Débarquement en Normandie, les élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale.

Sur le plan communal, 2024, aura été une année dynamique pour notre commune, avec :

- La finalisation du dossier administratif de la Maison d'Assistantes Maternelles, puis le démarrage des travaux de déconstruction du bâtiment qui va l'accueillir.
- Un programme de voirie et de curage de fossés conséquent.



- Le renouvellement d'une partie du mobilier de la salle polyvalente.
- L'entretien de notre patrimoine bâti avec le changement des portes de l'église, ainsi que le ravalement en peinture du bâtiment Sacré Cœur et de la Mairie.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouveau recteur au sein de notre commune. En octobre dernier, j'ai eu l'honneur de lui remettre officiellement les clés de l'église, symbole de sa nouvelle mission auprès de notre communauté.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses fonctions, en espérant que son engagement et sa présence enrichiront encore davantage la vie spirituelle et sociale de notre commune.

2025 s'annonce comme une année pleine d'espoir et de défis. Bien que nous soyons conscients des difficultés financières qui pourront marquer cette période, nous choisissons de regarder vers l'avenir avec confiance et détermination.

Chaque obstacle est une opportunité de se réinventer, de se rassembler et de trouver des solutions collectives. Ensemble, avec solidarité et résilience, nous ferons en sorte que cette année soit porteuse de projets positifs, de réussites et d'un avenir meilleur pour tous. Continuons à avancer avec courage et optimisme.

La fraternité et la courtoisie entre voisins, même au-delà de nos différences, sont des piliers essentiels pour bâtir une communauté harmonieuse. Ces valeurs, simples mais puissantes, créent un climat de respect et d'entraide qui rend la vie plus douce et plus agréable pour tous. Ensemble, cultivons ces gestes du quotidien qui rapprochent et renforcent nos liens !

Continuons à faire de Cruguel un lieu de proximité et de solidarité et que cette nouvelle année vous apporte joie, douceur et bonheur.

Le Maire,  
David BOULVAIS

SOMMAIRE

- Mot du maire..... 3
- Les principales décisions du conseil municipal.....4 à 12
- Informations municipales..... 13 à 17
- État civil..... 18
- Rétrospective 2024..... 19 à 22
- CCAS..... 23
- Bibliothèque..... 24
- Urbanisme .....25 et 26
- Démarches administratives ..... 26 à 31
- Les artisans/ commerçants et services sur la commune ..... 32 à 34
- Ploërmel Communauté ..... 35 à 37
- Les associations ..... 38 à 44
- Écoles.....45 à 47
- Calendrier des manifestations 2025 ..... 48

> RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

David BOULVAIS

> RÉDACTION

Municipalité de Cruguel

> CREDIT PHOTOS

Mairie de CRUGUEL ; Associations, ©Jean Yves de CHATEAUVIEUX que nous remercions chaleureusement pour ses très belles photos

Mairie de CRUGUEL

17 rue de la Mairie - 56 420 CRUGUEL  
02 97 73 01 48 contact@mairiecruguel.fr  
www.cruguel.fr

Les horaires d'ouverture :

Jour	8H30-12H30	14H00 - 18H00
Lundi	8H30-12H30	14H00 - 18H00
Mardi	8H30-12H30	Fermée
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	8H30-12H30	14H00 - 18H00
Vendredi	8H30-12H30	14H00 - 18H00



### Temps de travail agent de cantine

Le conseil municipal décide (14 pour et 1 abstention) de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique territorial (agent de cantine/ménage) à temps non complet (actuellement 15.5/35ème heures hebdomadaires) afin d'inclure dans son contrat les heures complémentaires qui lui sont demandées : ménage au Sacré Cœur et à la bibliothèque, accompagnement des enfants à l'école le midi. Ces missions sont dorénavant des nécessités de services qui conduisent au projet de modification du temps de travail.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2024, le temps de travail sera donc de 17,5/35<sup>e</sup> heures (17H30) (temps de travail modifié)

### Arrêté de mise en sécurité à Saint-Yves

Par arrêté en date du 4 décembre 2023, le Maire a mis en place une procédure d'urgence pour mettre en sécurité la maison cadastrée ZK 76 à Saint-Yves, appartenant à Mr Terry BOYER.

En effet il convient de faire cesser le risque de chute d'ardoises.

Le conseil municipal valide le devis de la SARL EF rénovation de SAINT ALLOUESTRE d'un montant de 1 950 € HT – 2 340 € TTC.

### Demande de prise en charge frais de cantine

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu un courrier de la part d'une famille qui scolarisait ses enfants à l'école de CRUGUEL. Celle-ci demandait si la commune pouvait prendre en charge les frais de cantine de leur enfant.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, refusent la prise en charge financière des repas.

### Renouvellement de la convention avec le centre de gestion pour la prestation paye

La préparation et l'édition des bulletins de paye est externalisée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Celui-ci a révisé les tarifs des prestations. A l'unanimité, le conseil municipal valide le tarif du bulletin de paye est à 7,60 € à compter du 1er janvier 2024. (6,60 € auparavant)

### Projet extension du local stade

L'Association Sportive de Cruguel a présenté au Maire, son projet d'extension du local ASC, un agrandissement d'environ 60 m<sup>2</sup>.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorisent le dépôt du permis de construire (cout architecte = 2 100 € HT – 2 520 TTC)
- Autorisent les achats des matériaux qui seront nécessaires à la construction du local par les bénévoles de l'association. (montant estimé à 7 075 €)
- KALON TP réseau eau devant buvette stade -5 100 € TTC et terrassement enrobé extension buvette stade - 7 100 € TTC



### Réparation du tracteur

Le tracteur épareuse qui permet de faucher le bord des routes et chemin nécessite une grosse réparation suite à une panne. Coût des travaux 16 802,68 € HT – 20 163,22 TTC

### France ruralité – village d'avenir

La commune de CRUGUEL est sur la liste des lauréats 2024. C'est un programme qui permet un appui de proximité en ingénierie pour accompagner la commune dans ses projets en termes de sobriété énergétique (recherche de financement ...).

### Présentation d'un projet par la société Energieteam

La société Energieteam a présenté son projet photovoltaïque au sol (5 700 panneaux pour une production de 4 000 MWH/an) sur une ancienne carrière en friche, à Trévadoret.

Le projet serait sur 2 parcelles privées et 1 parcelle communale.

Les panneaux ont une durée de vie de 30 ans.

### Subventions aux associations

Organisme	Montant accordé en 2024
CCAS de Cruguel	3 162 €
Asso. Sportive de Cruguel (ASC)	1 500 € (ou matériaux)
Cyclo-cross de Cruguel	200 €
APEL Cruguel - voyage scolaire	20 € / jour / élève de Cruguel scolarisé dans le RPI
APEL Cruguel - arbre de Noël	6 € par élève de CRUGUEL scolarisé dans le RPI
Les Ajoncs d'or	220 €
Ass. Communale de Chasse Agréée (ACCA)	260 € (ou matériaux)
ACCA (chasse) pour piégeage de ragondins	300 € (150 € par piégeur FDGDON seulement 2 piégeurs en 2024)
Ô bon Kru	200 €
Atelier de l'Oust à Brocéliande (Marché médiéval)	200 €
Amicale des donneurs de sang - JOSSELIN	30 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	50 €/élève de Cruguel
CFA BATIMENT	50€/élève de Cruguel
Autres organismes de formation des jeunes	50 €/ élève de Cruguel
Tref'futé (asso foyer de vie Les Cygnes)	50 €
Ligue contre le cancer	100 €
Mémoires du Pays de Josselin	70 €
Association hors commune pour sport ou loisirs n'existant pas sur la commune	10 € par enfant (mineur) de Cruguel
Le souvenir français – Comité du Pays de Josselin	0.10 € par habitant soit 66.50 €

### Convention d'adhésion au centre de distribution alimentaire de Josselin (Banque alimentaire)

Le CCAS de Josselin propose chaque année d'adhérer au centre de distribution alimentaire de Josselin (Banque Alimentaire).

La commune participera à hauteur de 80 euros + 15 € (de frais administratif) + re-facturation des produits distribués (0.24 €/kg) (104.73 € en 2023).

### Vente d'un terrain au lotissement des hirondelles – lot 5

Lot 5 – 1017 m<sup>2</sup> - 25 400 € - parcelle ZI 358

La vente est acceptée en faveur de Mr Clément BROGARD.

### Convention de prévention et de sécurité relative au réseau intercommunal de transport des personnes (RIV)

Ploërmel communauté déploie depuis le 1er septembre 2022, le réseau RIV, sur l'ensemble des communes du territoire intercommunal, que ce soit via des lignes régulières ou du transport à la demande (TAD).

Ploërmel communauté, ne disposant pas du pouvoir de police, a travaillé sur un projet de convention qui vise à donner un cadre lorsqu'une intervention est nécessaire en matière de sécurité. Il peut s'agir de dégradation sur un arrêt, de comportements inappropriés ou encore de contrôles de titres de transport. Il paraît utile de fixer les modalités de ces interventions même si elles restent rares et ponctuelles.

Le conseil municipal (13 pour et 1 abstention) approuve la convention.

### Curage des fossés

La SARL COUEPEL est retenue pour la réalisation des travaux de curage pour un montant de 11 942 € HT – 14 330.40 € TTC



### Convention de servitude ENEDIS

Suite à la tempête Ciaran de début novembre 2023, les services d'ENEDIS souhaitent effectuer des travaux sur une ligne électrique (20 000 volts), il convient d'en enterrer une partie sous l'emprise du chemin cadastré ZA 61 et ZA 52 à Léraud. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de servitude.

## Zone d'accélération des Energies renouvelables



La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes. Les communes sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.

En application de l'article L141-5-3 du code de l'énergie, ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installée.

La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs. En revanche, pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas la délivrance de son autorisation ou de son permis. Le projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas, un comité de projet sera obligatoire.

A CRUGUEL, une concertation a eu lieu du 11 au 29 mars 2024 (publicité dans le flash info du 8 mars 2024, sur le site internet de la commune, sur panneau pocket, et article dans le Ouest France le 13 mars 2024)

Aucune observation n'a été mentionnée dans le registre mis à disposition.

Compte tenu du potentiel de développement de certaines énergies, la commune a identifié les projets suivants :

- Parc éolien actuel à la Tombe aux Morts (6 éoliennes)  
Source d'énergie déjà existante : éolien terrestre  
La réflexion porte sur le renouvellement du parc actuel
- Trévadoret (site de l'ancienne carrière)  
Source d'énergie envisagée : Photovoltaïque  
La réflexion porte sur un projet photovoltaïque

au sol sur une ancienne carrière en friche. L'entreprise Energieteam porte ce projet.

Parcelles concernées : ZO 213-214-169

- Local technique communal et ses annexes (rue de la Mairie)

Source d'énergie envisagée : photovoltaïque  
Le projet consiste en la pose de panneaux photovoltaïque sur la toiture des bâtiments existants.

Parcelle concernée : AB 133

- Terrain d'entraînement de foot (rue du stade)  
Source d'énergie envisagée : photovoltaïque (ombrières)

La commune dispose d'un terrain d'entraînement de foot qui est peu utilisé. Il est envisagé la création d'un hangar/abri avec panneaux photovoltaïques

Parcelle concernée : ZI 236

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal valident ces zones d'accélération.

## Attribution du Marché voirie

Le programme de voirie est : la Saudraie + La Ville es Hallois + La Tombe aux Morts

Estimation à 65 116 € HT

5 entreprises ont répondu à la consultation.

Le conseil municipal valide l'offre de l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 31 860 € HT

Des devis complémentaires sont également approuvés :

	€ HT	€ TTC
Route de la Ville Olivier	7 045,00 €	8 454,00 €
Route de la Ville Olivier	4 522,00 €	5 426,40 €
Rue Saint Brieuc création de bateaux	2 842,80 €	3 411,36 €
La Croix-Neuve reprise affaissement tranchée	880,00 €	1 056,00 €
Terres de Caralo purge racines	6 166,00 €	7 399,20 €
La Ville es Hallois empierrement chemin agricole	2 502,50 €	3 003,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 958,30 €</b>	<b>28 749,96 €</b>
Marché EIFFAGE 2024 (La Saudraie, La Ville Es Hallois, La Tombe aux Morts)	31 860,00 €	38 232,00 €
<b>TOTAL 2024</b>	<b>55 818,30 €</b>	<b>66 981,96 €</b>



## Fixation des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2024

Cette année encore, et ce depuis 2015, les taux communaux restent inchangés. Les élus souhaitent gérer au mieux le budget communal. Par contre, les taxes foncières sont aussi calculées à partir des valeurs locatives qui sont ré-évaluées par l'ÉTAT chaque année et indexées sur l'inflation. Ces bases nationales ont été revalorisées en 2024. Cette valeur locative sert ensuite de base sur laquelle le taux communal est appliqué.

Le conseil municipal décide de MAINTENIR les taux communaux.

En revanche, l'intercommunalité, la chambre d'agriculture et la GEMAPI ont augmenté leurs taux.

Malgré les efforts de la commune, votre feuille d'imposition 2024 devrait donc augmenter...

	Bases Prévisionnelle 2024	Maintien des taux 2024	Produits à taux constant en 2024
Taxe foncière (bâti)	509 400 €	14,40 + 15,26 = 29,66	151 088 €
Taxe foncière (non bâti)	61 400 €	36,18	22 215 €
Taxe Habitation (logements vacants, rés secondaire)	147 900 €	12,81	18 946 €
			192 249 €

## Approbation des comptes administratifs 2023

Commune	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	529 620,50 €	236 009,64 €
Recettes	631 345,75 €	244 667,50 €
Résultat 2023	101 725,25 €	8 657,86 €
report 2022	398 098,73 €	-75 013,12 €
Résultat cumulé	499 823,98 €	-66 355,26 €

Lotiss Hironnelles	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	101 458,56 €	50 845,80 €
Recettes	88 134,27 €	101 458,09 €
Résultat 2023	-13 324,29 €	50 612,29 €
Report 2022	24 228,04 €	-101 458,09 €
Résultat cumulé	10 903,75 €	-50 845,80 €

### Les budgets primitifs 2024

#### Budget principal commune

Recettes et dépenses de fonctionnement ..... 993 144,72 €  
 Recettes et Dépenses d'investissement..... 777 769,99 €

#### Lotissement des Hirondelles

Recettes et dépenses de fonctionnement ..... 62 073,48 €  
 Recettes et Dépenses d'investissement..... 102 010,53 €

### Déclassement des voies communales-

Numéro de dossier	Voie concernée et lieu dit	AVIS du commissaire enquêteur
1	Domaine public voie communale n°9 - Tréhoret	FAVORABLE
2	Domaine public voie communale n°30 - Léraud	OPPOSÉ
3	Domaine public chemin rural - La Ville au Chat	FAVORABLE
4	Domaine public voie communale n°16 - La Grée Pontivy	FAVORABLE
5	Domaine public voie communale n°25 - Cranhouet	OPPOSÉ
7	Domaine public - Saint-Yves	OPPOSÉ
8	Domaine public chemin rural n°5 - Rivaudo	FAVORABLE
9	Domaine public voie communale des Landes	FAVORABLE
10	Domaine public chemin rural de la Ville Guimard	FAVORABLE
11	Domaine public voie communale n°22 - La Ville Es Hallois	FAVORABLE
12	Domaine public chemin rural n°2 vers la Butte - La Ville au Lau	FAVORABLE
13	Domaine public - Les Landes	FAVORABLE

CONSIDÉRANT que les biens ayant reçu un avis favorable ne sont plus affectés à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où la voie publique ne dessert qu'une unique unité foncière, ou que la voie publique a déjà été intégrée à la parcelle qu'il jouxte.

CONSIDÉRANT que le commissaire enquêteur s'est opposé à 3 projets (Léraud - Cranhouet et Saint-Yves), si le conseil municipal ne suit pas cet avis, la commune s'exposerait à un fort risque de référé (procédure judiciaire d'urgence) et de contentieux,

CONSIDÉRANT qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait des biens ayant reçu un avis favorable

### Rapport du commissaire enquêteur -Aliénation - fixation des prix de vente des voies déclassées

M. Fabrice CARO, adjoint au Maire, intéressé à l'affaire sort de la salle

**Vu la délibération** en date du 10 juillet 2023, **Vu l'arrêté municipal** du 8 janvier 2024 soumettant à l'enquête préalable le dossier de déclassement dans la voirie communale.

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 janvier 2024 au 13 février 2024,

**Vu le registre d'enquête** clos le 13 février 2024, **Vu l'avis de M. le Commissaire enquêteur,**

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, par 12 voies POUR et 2 voies CONTRE, 1 ABSTENTION

-CONSTATE la désaffectation des biens listés ci-dessous :

-DECIDE du déclassement des biens du domaine public communal et leur intégration dans le domaine privé communal,

-DECIDE l'aliénation des parcelles suivantes au prix indiqué (vente des parcelles)

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour suite à cette décision.

Numéro de dossier	Voie concernée (partiellement) et lieu dit	Acquéreurs	Surface estimative	Prix de vente
1	Domaine public voie communale n°9 - Tréhoret	Mr et Mme BROGARD Michel et Christelle	70 m²	1 798.69 €
3	Domaine public chemin rural - La Ville au Chat	Mr BOULVAIS Joël et Mme BOYLE Emy	245 m²	1 840.09 €
4	Domaine public voie communale n°16 - La Grée Pontivy	Mme LAURENT Suzanne	280 m²	1 849.39 €
8	Domaine public chemin rural n°5 - Rivaudo	Mr JÉGO Philippe	465 m²	1 918.99 €
9	Domaine public voie communale des Landes	Mr et Mme MAUNY Dominique et Rachel	210 m²	1 824.79 €
10	Domaine public chemin rural de la Ville Guimard	Mr et Mme TUIZER Salomon	130 m²	2 485.85 €
11	Domaine public voie communale n°22 - La Ville Es Hallois	Mr FOUQUET Olivier et Mme AGUILE Nathalie	105 m²	1 808.59 €
12	Domaine public chemin rural n°2 vers la Butte - La Ville au Lau	Mr Fabrice CARO	4 930 m²	13 490.19 €
13	Domaine public - Les Landes	Mr et Mme TRESTRAIL Darren	130 m²	1 818.19 €

### Prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat des agents communaux

Vu la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ;

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis FAVORABLE du comité social territorial en date du 12 mars 2024;

Le conseil municipal valide l'octroi de la prime forfaitaire de pouvoir d'achat, afin d'amortir le choc de l'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics. Le montant de la prime est fixé en fonction de la rémunération.

### Convention de prestation de services avec le syndicat scolaire du Pays de Josselin relative au déménagement de l'école élémentaire Suzanne Bourquin

Monsieur le Maire indique que le syndicat scolaire du Pays de Josselin doit s'organiser pour effectuer le déménagement des classes avant les travaux.

Considérant que le Syndicat scolaire du Pays de Josselin a notamment pour objet la construction, l'entretien et le fonctionnement de l'ensemble des équipements du groupe scolaire public Suzanne BOURQUIN,

Considérant que la partie élémentaire du groupe scolaire Suzanne BOURQUIN (qui comprend également une partie accueil périscolaire), située 14 rue des Saulniers à Josselin va être déconstruite puis reconstruite sur le même emplacement. Les travaux vont normalement débuter au mois de juillet 2024.

Considérant que durant les travaux qui devraient durer jusqu'au début de l'année 2026 :

- L'école élémentaire sera délocalisée dans les anciens locaux administratifs de l'hôpital, situés 21 rue St Jacques à Josselin
- L'accueil périscolaire sera délocalisé dans la partie maternelle de l'école située 12 rue des Saulniers à Josselin

Considérant que ces délocalisations impliquent le déménagement de l'ensemble du mobilier et des fournitures actuellement stockées dans le bâtiment de l'élémentaire.

Considérant que le syndicat scolaire ne dispose pas de tous les moyens nécessaires à la réalisation de cette tâche et souhaite confier cette mission à des communes membres du Syndicat scolaire, pas le biais de conventions de prestations de services.

Considérant qu'il convient de fixer les modalités de la convention par laquelle le Syndicat scolaire entend confier la réalisation de cette tâche à ses communes membres.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Le conseil municipal accepte de signer la convention, mais vu la période de congés, un seul agent sera en fonction à cette période. Il est donc difficile de le libérer pour la semaine entière (du 8 au 12 juillet). Le conseil municipal accepte une mise à disposition pour une ou deux journées.

### Vente de terrains

Le conseil municipal autorise la vente des parcelles listées ci-dessous, à Monsieur Florian ETIENNE au prix de 15 000 €.

AB 55 (avec maison)- chemin des écoliers  
 AB 57- AB 60 - Et une partie des parcelles AB 253 et AB 255

Soit une surface totale d'environ 300/350 m²  
 Son projet est de rénover la maison existante, et

de rénover la ruine en pierres. Il souhaite ainsi mettre en location 2 logements.

Le bornage sera effectué par la commune pour un montant de 2 349.60 € TTC, dans le cadre de l'aménagement de ce secteur en vue de la réalisation du futur lotissement.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

### Convention pour entretien de voirie mitoyenne avec la commune de GUEGON

Entre le village de Léraud et Les Landes, la route communale est la séparation du territoire entre CRUGUEL et GUEGON.

Chaque commune a une moitié de la voie.

Un projet de convention est donc soumis au conseil municipal afin de définir la gestion des entretiens

- Entretien des 2 accotements par la commune de CRUGUEL
- Réfection des enrobés  
200 ml + 605 ml par CRUGUEL  
770 ml par GUEGON

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent le Maire ou son représentant à signer la convention avec la commune de GUEGON.

### Vente d'un chemin cadastré ZD 06-Rivaudo

Le chemin cadastré ZD 006 (1 160 m<sup>2</sup>) à Rivaudo dessert uniquement les parcelles de Mr Philippe JEGO. Le conseil municipal accepte de lui vendre au prix de 4 060 €

### Vente d'une partie d'un chemin cadastré ZI 153- Hôtel Forget

M. Clément HERVOUET et Mme Alixe MARCILLAT domiciliés 16 L'Hôtel Forget, souhaitent acheter une partie d'un chemin cadastré ZI 153, derrière leur maison :

Le conseil municipal accepte la vente d'une partie de la parcelle ZI 153 (surface estimée à 70 m<sup>2</sup>) au prix de 3.50 € /m<sup>2</sup> (prix pratiqué par la commune) (70m<sup>2</sup> \*3.50 = 245 €)

### Echange terrains – chemin des écoliers

Mme RICLET est propriétaire d'un terrain, chemin des écoliers. Afin de pouvoir aménager ce secteur, et vu la délimitation complexe des lieux,

il convient d'effectuer un ECHANGE :

La commune acquiert AB 275 (5m<sup>2</sup>), AB 276 (15 m<sup>2</sup>) et AB 277 (33 m<sup>2</sup>)

Mme RICLET acquiert AB 271 (5 m<sup>2</sup>) et AB 273 (11 m<sup>2</sup>)

Le conseil municipal accepte cet échange et autorise le versement d'une soulte d'un montant de 148€.

### Bail fermier parcelle ZA 99 – Léraud

La commune de CRUGUEL est propriétaire d'une parcelle agricole d'une surface de 4 ha 50, à Léraud.

Celle-ci est louée à Mr Patrick GUILLOCHON par un bail en date du 10 mars 2017 pour une durée de 9 années qui commencent à courir depuis le 1er janvier 2017 pour se terminer à pareille époque de l'année 2026.

Sachant que M. GUILLOCHON approche de la cession de son activité, bien qu'il n'ait pas résilié le bail, 2 exploitants agricoles ont demandé une autorisation d'exploiter :

- M. ETIENNE Mickael autorisé par arrêté préfectoral le 15/02/2023 à exploiter les 4.50 ha
  - L'EARL l'œuf des Landes autorisé par arrêté préfectoral le 23/11/2023 à exploiter les 4,50 ha
- Suite à un vote à bulletin secret, le conseil municipal décide de retenir la candidature de Mr Mickael ETIENNE (9 voix pour Mickael ETIENNE, 1 voix pour EARL l'œuf des landes, 5 blancs).

### Moulin – projet de bail emphytéotique

M. le Maire a contacté le propriétaire du Moulin afin de pouvoir mettre en place un bail emphytéotique autour du moulin en vue de le rénover. Afin de préparer le bail, Maître DREAN-GUIGNARD, notaire à PLUMELEC demande certaines précisions.

Il est proposé un montant de la redevance annuelle de 1 €, une durée de 20 ans, afin d'y effectuer des travaux d'amélioration : restauration extérieure, remise en place des ailes.

### Ligne de Trésorerie

Le conseil municipal décide de contracter une ligne de Trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 115 000 € - Taux Euribor 3 mois + 1.44% - frais de dossier 287 € - Durée 12 mois.

### Cimetière – rétrocession d'une concession cinquantenaire à la commune

La concession funéraire située emplacement B 2\*14 concession n° 243 du 13 octobre 2015, appartenant à Mr DUPONT Daniel, est rétrocédée à la commune au prix de 221.40 €

### Renouvellement du dispositif argent de poche

La Commune de CRUGUEL renouvelle l'opération «Argent de poche» pour les années 2024 et 2025.

Elle offre la possibilité à des jeunes cruguellois de 16 à 18 ans, d'effectuer des travaux de proximité (entretien, rangement...) pour le compte de la commune. Ces chantiers comportent un caractère éducatif et formateur en impliquant les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie et en leur permettant de participer à une action citoyenne.

Les jeunes sont encadrés par un référent, employé du service concerné ou élu de la commune. En contrepartie, les jeunes perçoivent une indemnité de 15 euros.



### Programme de Point à Temps Automatique -Attribution

L'entreprise POMPÉI est retenue pour effectuer les travaux d'entretien de la voirie (point à temps automatique) – 8 tonnes pour 9 984 € TTC (1040

€ la tonne HT)

### Tarif cantine rentrée 2024

La commune a repris la compétence cantine depuis septembre 2023.

Le conseil municipal fixe le prix de vente du repas à 3.80 € (7 abstentions, 8 pour, 0 contre)

### Achat des chaises pour la salle polyvalente

La salle polyvalente peut accueillir 277 personnes, or il s'avère que le nombre de chaises est largement inférieur à cette capacité, le conseil municipal décide (13 voix pour et 2 abstentions) d'acheter le modèle de chaises pliantes pour un montant de 9 444.60 € TTC (avec les charriots de rangement)

### Ressources Humaines : lignes directrices de gestion

Introduites par la Loi de Transformation de la Fonction Publique, les lignes directrices de gestion (LDG) constituent une formalisation de la politique RH de la collectivité.

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'avis du Comité technique, séance du 25 juin 2024 au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale

Le conseil municipal décide d'appliquer la mise en œuvre de la stratégie de pilotage des ressources humaines et des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents sont applicables à compter du 1/08/2024, conformément au document proposé.

### Demandes d'occupation du domaine public

#### \*La Saudraie – parcelle communale ZD 99 – Mme Anne-Marie TOUGAIT

Le conseil municipal autorise la rédaction d'un acte de mise à disposition de la parcelle communale cadastrée ZD 99 (chemin cadastré qui n'est plus utilisé aujourd'hui), avec obligation d'entretien et de maintien en état de voirie, et obligation d'informer la Mairie en cas de travaux.

**\*Les Landes – domaine public devant chez Mr LE STRAT Serge**

Le conseil municipal autorise la rédaction d'un acte de mise à disposition du domaine public avec obligation d'entretien et de maintien en état de voirie, et obligation d'informer la Mairie en cas de travaux. Mr LE STRAT est autorisé à empierrer cette surface aujourd'hui enherbée, afin de faciliter le stationnement des véhicules. S'agissant de conventions d'occupation précaire, elles pourront être résiliées sur l'initiative de la commune, à tout moment, sans mise en demeure, moyennant préavis d'un mois.

**Adhésion au contrat de groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion 56**

Contrat proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale :

**Assureur** : GMF Assurances/GMF VIE

**Régime du contrat** : par capitalisation

**Durée du contrat** : à compter du 1er janvier 2025 ou 1er jour du mois suivant la demande d'adhésion, jusqu'au 31 décembre 2027

Le conseil municipal décide de souscrire à la couverture afférente aux agents affiliés à la CN-RACL et IRCANTEC.

**Autorisation d'emprunt**

Monsieur le Maire explique que les travaux de réhabilitation de l'ancien commerce en Maison d'Assistantes Maternelles ont débuté. La commune bénéficie de subventions pour ce projet, mais celles-ci sont souvent versées en fin de programme. La commune doit donc régler l'intégralité des factures avant de recevoir les subventions et la récupération de la TVA. C'est pourquoi, il est proposé d'emprunter la somme de 400 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, 13 voix POUR et 2 abstentions, autorisent la souscription d'un emprunt d'un montant de 400 000 € auprès du Crédit mutuel de Bretagne,

Type de prêt : COLD- Cité gestion FIXE

Durée en mois : 240 - Type de taux : fixe - Taux en % : 3.49

**Proposition d'achat de terrain ZI 186**

Le conseil municipal accepte l'acquisition de la parcelle ZI 186 d'une surface de 900 m<sup>2</sup>, située à proximité du nouveau terrain de foot, au prix forfaitaire de 500 €, à M. et M<sup>me</sup> LE JOSSEC Gérard

**Mur enclos de l'ancien presbytère**

Le Maire propose un projet de restauration du mur de l'ancien Presbytère, les travaux sont estimés à 6 900 € pour l'abaissement du mur à 1.50m.

Le conseil municipal autorise le maire à effectuer les demandes de subventions auprès des divers organismes et notamment auprès du conseil départemental au titre de la valorisation du patrimoine 35% et la région Bretagne 20%.

Il est convenu d'attendre les notifications de subvention avant d'engager les travaux

**BTS par alternance**

Axel, apprenti pendant 2 ans au service administratif a terminé son contrat en aout 2024. Vu le cout financier et le non-renouvellement des dispositifs d'aide à l'embauche des apprentis, il a été décidé de ne pas embaucher de nouvel apprenti.

**Participation aux frais de cantine d'un enfant scolarisé en dispositif d'inclusion scolaire**

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de prendre en charge les frais de repas supplémentaires de 1.80 € par repas d'un élève de CRUGUEL scolarisé en dispositif d'Inclusion Scolaire (ULIS) à l'école Saint Joseph – Saint Jean de PLOERMEL

**Rétrocession d'une caverne dans le cimetière**

La concession funéraire située emplacement n°2 caverne - conc n° 268 du 11 janvier 2016, appartenant à Mme Marguerite LECOQ est rétrocédée à la commune au prix de 420 €

**Création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un emploi relevant du grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe appartenant à la filière technique, à raison de 35 heures hebdomadaires (Selon le recrutement, le grade pourrait éventuellement évoluer)

**Délibération modifiant le tableau des effectifs**

Cadre d'emploi	Date délibération	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
Filière administrative				
Rédacteur Territorial	28/02/2020	B	1	35H
Filière Technique				
Adjoint technique PRINCIPAL de 1 <sup>ère</sup> classe	5/11/2024	C	1	35H
Adjoint technique territorial PRINCIPAL de 2 <sup>e</sup> classe	21/11/2019	C	1	35H
Adjoint technique territorial (service technique)	14/09/2010	C	1	35H
Adjoint technique territorial (cantine, ménage)	25/01/2024	C	1	17.5/35ème

**Cantine- avenant au contrat de livraison des repas**

Signature avenant n°1 avec CONVIVIO pour livraison du pain 0.15 € HT 0.1583 € TTC

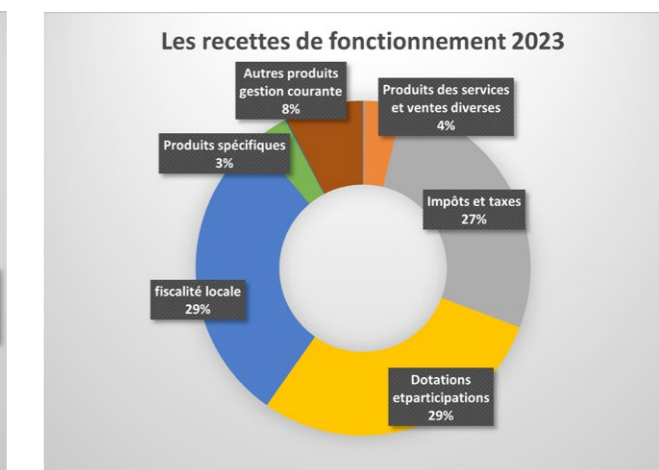
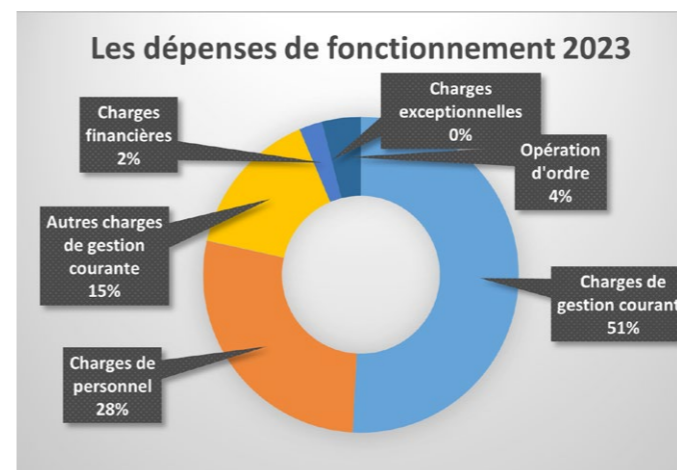
**LES FINANCES**

**Les dépenses de fonctionnement**

Budget Principal	CA 2023
Charges de gestion courante	269 305,36
Charges de personnel	146 188,33
Atténuations des produits (dégrèvements)	224,00
Autres charges de gestion courante	80 221,02
Charges financières	12 525,18
Charges exceptionnelles	0,00
Opération d'ordre	21 156,61
TOTAL dépenses de fonctionnement	529 620,50

**Les recettes de fonctionnement**

Budget Principal	CA 2023
Atténuation de charges	950,92
Produits des services et ventes diverses	23 230,19
Impôts et taxes	169 946,84
Dotations et participations	183 094,61
fiscalité locale	184 318,00
Produits spécifiques	21 156,61
Reprise sur provisions	722,10
Autres produits gestion courante	47 926,48
TOTAL dépenses de fonctionnement	631 345,75



## LES TARIFS 2025

### Cimetière :

Concession classique de 2m <sup>2</sup>	
15 ans	100 €
30 ans	180 €
50 ans	270 €
Caveau 2 places superposées	
	1 000 €
Concession double de 4m <sup>2</sup>	
15 ans	180 €
30 ans	340 €
50 ans	500 €
Columbarium 1 case pour 2 urnes	
10 ans	250 €
20 ans	450 €
30 ans	600 €
Caverne (1 case enterrée pour 2 urnes)	
10 ans	250 €
20 ans	450 €
30 ans	600 €
Jardin du souvenir – dispersion des cendres + gravure sur la plaque	
	200 €

### Tarifs de la salle polyvalente

#### > ASSOCIATIONS DE CRUGUEL :

**30 €** : pour manifestation comme concours de belote,  
**65 €** : pour petite salle et cuisine,  
**100 €** : pour l'ensemble de la salle polyvalente (GRATUIT pour l'assemblée générale)

#### > PARTICULIERS DE CRUGUEL :

**33 €** : pour un Vin d'Honneur seul dans cantine,  
**70 €** vin d'honneur grande salle  
**120 €** : pour petite salle et cuisine,  
**180 €** : pour l'ensemble de la salle polyvalente,  
**300 €** pour la location de l'ensemble de la salle **2 jours consécutifs.**

#### > ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS «HORS COMMUNE» :

**60 €** : pour un Vin d'Honneur seul dans cantine,  
**120 €** : vin d'honneur grande salle  
**230 €** : pour petite salle et cuisine,  
**360 €** : pour l'ensemble de la salle polyvalente,  
**580 €** pour la location de l'ensemble de la salle **2 jours consécutifs.**

#### > MANIFESTATIONS À BUT COMMERCIAL :

**230 €** pour l'ensemble de la salle, si la salle est louée par un artisan/commerçant de la commune  
**670 €** : pour l'ensemble de la salle polyvalente (hors commune)

Utilisation ponctuelle, en semaine, pour une activité commerciale dont le siège social est à CRUGUEL – petite salle  
 – créneau de 2H = 40 € ; grande salle = 110 €

### Photocopies :

	Noir et blanc	Couleur
A4 simple	0,20 €	0,40 €
A4 recto verso	0,30 €	0,60 €
A3 simple	0,40 €	0,80 €
A3 recto verso	0,60 €	1,20 €
Fax, scan	0,30 € la page	

Document d'état civil (CNI, Acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, livret de famille) demandé dans le cadre d'un dossier administratif : Gratuit

### Droit de stationnement sur le domaine public :

**30 €** la journée de stationnement. Tous les commerces y sont assujettis, y compris les cirques, une exception est faite pour les commerces de premières nécessités s'ils n'existent pas sur la Commune.

**Forfait de 30 € par mois ou 300 €/an** pour les sociétés qui s'installent périodiquement sur le domaine public (un emplacement hebdomadaire par exemple).

**Commerces alimentaires : 10 €/mois ou 100 € /an.**

### Terre végétale

4 € le m<sup>3</sup>

### Corde de bois

40 € (bois à faire) – 150 € si le bois est coupé (en 50 cm) – selon disponibilité.

### Coût d'intervention d'un agent technique (à défaut du propriétaire)

150 € l'heure

### Bibliothèque:

10 € / foyer /an

Atelier enfant 2 € pour les adhérents et 4 € pour les non adhérents

### Élagage:

Refacturation aux particuliers des travaux réalisés par une entreprise lors de la campagne d'élagage : 110 € l'heure.

### Busage:

45 € le mètre linéaire à facturer aux particuliers si les travaux sont réalisés par la commune (lors d'un aménagement de voirie)

Il est précisé que le Conseil Municipal peut modifier certains tarifs en cours d'année, une nouvelle délibération est alors nécessaire.

### Montant des loyers 2025

Etage mairie		Résidence du Sacré Cœur				boucherie	local annexe salle polyvalente
logement 1	logement 2	log. 1	log. 2	log. 3	log. 4	boucherie	Thérapeute énergétique
354 €	354 €	296 €	420 €	330 €	346 €	464 €	263 €

### Lotissement le clos des châtaigniers

La commune souhaite pouvoir accueillir de nouvelles familles afin de maintenir la dynamique démographique.

Les élus ont souhaité maîtriser l'extension foncière, et ont ainsi privilégié l'aménagement d'un quartier en centre bourg, et non une extension du bourg. En comblant une « dent creuse », le projet permettra de densifier le centre bourg.

Cet emplacement est stratégique car à proximité directe de l'école, des commerces (boucherie et bar) et des services (mairie et bibliothèque)

Cet aménagement permettra de conforter le tissu « cœur de bourg » tout en préservant la qualité des paysages naturels et agricoles.

Le lotissement reste à l'échelle raisonnable et prévoit 6 lots à usage privatif dont les surfaces sont les suivantes : 895 m<sup>2</sup>, 690 m<sup>2</sup>, 800m<sup>2</sup>, 635m<sup>2</sup>, 610 m<sup>2</sup> et 470m<sup>2</sup>.

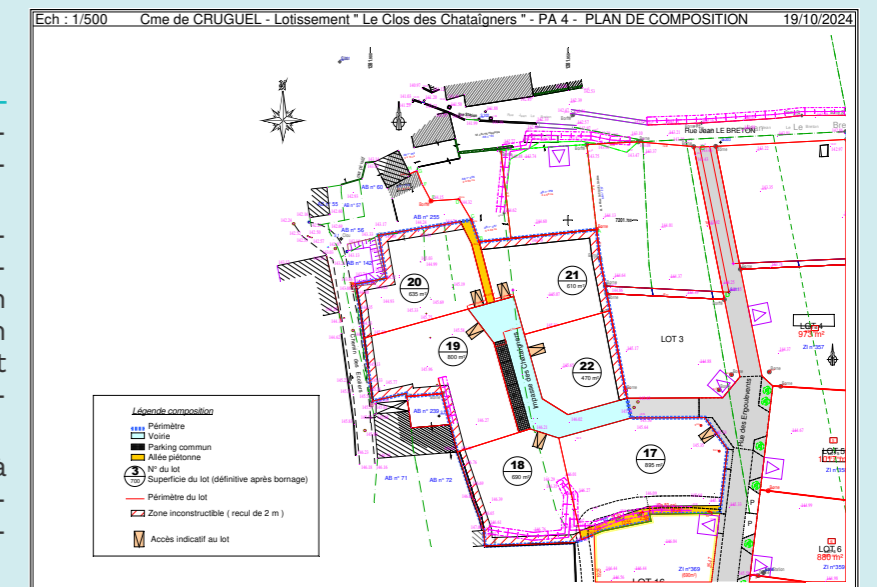
Sa conception, et l'aménagement des espaces publics permettront d'assurer la sécurité des usagers, une meilleure cohabitation entre les piétons et les automobiles et une ambiance plus apaisée, propice au développement d'une vie de quartier.

#### Choix du Maître d'œuvre

L'offre du cabinet CEA (Serge LIZIARD) de GUÉNIN pour un montant de 20 100 € HT a été retenue par le conseil municipal. Le cabinet est chargé d'établir les plans et de préparer le permis d'aménager.

#### Élaboration du règlement

Les élus ont travaillé à la rédaction d'un règlement afin de définir les règles de construction, des clôtures ...



#### Demande de subvention

Une demande d'aide du conseil départemental a été sollicitée, au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), ainsi la commune pourrait bénéficier d'une aide de 30%

#### \*Coût du projet

Le cabinet a lancé la consultation et les offres étaient à remettre pour le mardi 22 octobre.

Les entreprises suivantes réaliseront les travaux :

-Lot 1 – KALON TP 27 467,00 € HT  
 -Lot 2 – SATEC 38 000,00 € HT

Estimation	€ HT
Maitre d'œuvre	20 100,00 €
Eau du morbihan	15 000,00 €
Terrassement	7 725,00 €
Réseau électrique	18 000,00 €
lot 1 voirie	27 467,00 €
lot 2 réseaux Eu EP	38 000,00 €
TOTAL	126 292,00 €

Prix de vente des terrains

Le prix de vente n'est pas encore décidé à ce jour mais pourrait être compris dans une marge entre 35 € HT et 40 € HT le m<sup>2</sup>.





### Projet de panneaux photovoltaïques sur la toiture du local technique

La lutte contre le changement climatique impose de modifier fortement nos manières de consommer et de produire de l'énergie. Dans ce contexte, les installations photovoltaïques présentent de nombreux avantages. La France s'est fixé des objectifs ambitieux pour développer massivement cette technologie de production électrique.

Les collectivités sont les premiers acteurs à transposer les objectifs de transition énergétiques par des actions de lutte contre le changement climatique. La commune de CRUGUEL, à son échelle, souhaite participer à cette démarche de transition en faisant appel aux ressources renouvelables (solaire).

En augmentant la résilience de notre territoire rural, et en changeant le modèle de la dépendance énergétique, la collectivité sera actrice de la transition énergétique.

La commune aura ainsi la possibilité d'être un véritable moteur de la sobriété énergétique notamment par le biais de son implication dans ce projet de production d'énergies renouvelables.

La commune a signé une convention AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) avec la société d'économie mixte « 56énergies » afin de suivre le dossier de pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du local technique et des bâtiments annexes

Cout de la mission 4000 € HT

56 énergies a donc déposé une déclaration préalable le 15 avril 2024, accordée le 30 avril 2024.

Ils ont également entamé les démarches auprès d'ENEDIS pour le raccordement.

#### Estimation financière :

- Le cout du raccordement (Enedis) 13 038,40 € HT 15 646,08 € TTC
- Travaux sur toiture existante devis à affiner (16 358 € HT)
- Installation et fourniture de la centrale (184 panneaux et 3 onduleurs) – 6 entreprise ont répondu à la consultation menée par 56énergies : Positif, Cegelec, SBM energie, Gergaud, ENSIO SAS et BE Green Solar – L'offre ENSIO paraît optimale, pour un montant de 53 492,73 € HT

56énergies conseille un projet en revente totale (pas d'auto-consommation)

Il est précisé que les tôles actuelles du local technique (non amiantées) sont abimées et auraient nécessité un remplacement à court terme.

L'installation de panneaux solaires photovoltaïques peut s'avérer intéressante et permet d'activer un levier de génération de recettes communales, le gain estimé sur 20 ans pourrait atteindre 87 000 €.

#### Subventions :

Des demandes de subventions ont été transmises à la Préfecture du Morbihan au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, et auprès du conseil départemental du Morbihan au titre du programme de Solidarité Territoriale

### La Maison des Assistantes Maternelles

#### Les travaux ont débuté !

La rénovation de l'ancien commerce « Le central » est l'un des projets prioritaires du mandat. En effet, face à la diminution du nombre d'assistantes maternelles sur la commune, les élus ont souhaité maintenir un accueil de qualité des jeunes enfants. La MAM permet de familiariser les enfants à la vie en collectivité tout en offrant une prise en charge très indivi-

dualisée. Elle permettra aussi aux assistantes maternelles d'être moins isolées dans l'exercice de leur métier

#### Maitrise d'œuvre

Un contrat de maitrise d'œuvre a été signé dès le 22 novembre 2022 avec le cabinet BLEHER de PLUMELEC au taux de 8.45 % + 1.14% en mission complémentaire, une ré-évaluation a été calculée en 2024 suite à la validation de la phase APD (Avant-Projet Définitif), soit un total estimé à 73 919.50 €

#### Liste des entreprises retenues

Lot	Désignation	Entreprises retenues	Montant HT
1	Terrassements Généraux – VRD – Espaces Verts	LE LUHERN (Bohal)	37 165.85
2	Démolitions - Désamiantage	SOTRAMA (Lorient)	87 437.71
3	Gros œuvres - enduits	SATEM (Caudan)	260 000.00
4	Charpente Bois	THETIOT (Val d'Oust)	21 811.70
5	Couverture Zinguerie	MCG couverture Guéhenno	34 766.53
6	Étanchéité	MCG couverture Guéhenno	5 629.98
7	Menuiserie extérieures bois	DELALANDE (Guégon)	73 500.00
8	Menuiseries intérieures bois - aménagement	THETIOT (La chapelle Caro)	41 747.96
9	Cloisons sèches - isolation	RAULT (Rohan)	65 400.00
10	Chapes – Sols Souples - Faïence	ATLANTIC SOL CONFORT (Vannes)	18 500.00
11	Peinture - Nettoyage	NIZAN (Sérent)	25 000.00
12	Électricité	GERGAUD (Redon)	46 094.11
13	Plomberie Sanitaires – Chauffage - Ventilation	MAHÉ Jean (Plumelec)	57 061.40

Pour réaliser ce projet, la commune a sollicité divers organismes afin de bénéficier de subventions :

- La Préfecture du Morbihan (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 133 000 €
- La région Bretagne (Bien vivre partout en Bretagne) 100 000 €

- Le conseil départemental 254 927,10 €
- La CNAF (caisse nationale des allocations familiales) 172 800 €

Le bâtiment devrait être opérationnel à partir d'avril 2026, pour que les 3 assistantes maternelles puissent s'y installer.



Naissances



Mariages



Décès



## Naissances

- **Maëly, WILLIAMS**  
- Rue des Hirondelles  
le 31 octobre 2024  
Toutes nos félicitations aux heureux parents !

## Mariages

- **Yoann JOUNOT et Audrey BUDANT**  
Les trente chênes - le 18 mai 2024
- **Alain DUBROMEZ et Bénédicte WATTIER**  
Saint-Yves - le 22 juin 2024
- **Teddy ROUSTEL et Clothilde SOYER**  
Rue des Hirondelles - le 7 août 2024  
Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

## Décès

- **GUILLOT Veuve GOUELLO Lucienne**  
le 2 février 2024 - 88 ans
- **GUIHUR veuve NOEL Anne Marie**  
le 11 juillet 2024 - 99 ans
- **LANTRAIN veuve BERTHO Albertine**  
le 31 juillet 2024 - 95 ans
- **PICOSSON Yann**  
le 3 septembre 2024 - 69 ans
- **LE NET Henri**  
le 13 septembre 2024 - 86 ans
- **BERNARD Émile**  
le 12 octobre 2024 - 83 ans
- **LE DÉAN épouse GUIHUR Hélène**  
le 20 octobre 2024 - 85 ans
- **HUOT Maurice**  
le 4 novembre 2024 - 90 ans  
Toutes nos condoléances aux familles

## Les classes

Une journée de retrouvailles a été organisée le samedi 21 septembre



70 ans

75 ans



65 ans



60 ans



55 ans



50 ans



45 ans



40 ans



20 ans, 80 et 85 ans



## L'arrivée du père Elpidio

Le père Elpidio Ekué a été nommé par l'évêque prêtre à Guégon à partir du 1er Septembre 2024. Monsieur le Maire lui a remis les clés de l'Église Saint Briec lors de la messe du samedi 12 octobre 2024.



## Activités de l'été

Comme les années passées, des activités sportives ont été proposées aux jeunes de Cruguel.

Encadrés par l'association Profession Sport 56, les enfants ont pu s'initier à différents sports au stade municipal durant 4 matinées :

- lundi 8 juillet, il pleuvait donc activités dans la salle polyvalente et au city stade
- mardi 9 juillet : athlétisme et ultimate
- mercredi 10 juillet : poull ball et disc golf

et jeudi 11 juillet : Football et jeux traditionnels, Les vendredis matin 12, 19 et 26 juillet : séances de canoë kayak sur notre étang, animées par le Club Nautique de Ploërmel.

Et le lundi 22 juillet, les enfants ont fait une sortie au parc d'attractions La Récré des 3 Curés à Milizac dans le Finistère, journée bien remplie, pleine d'émotions malgré un temps un peu maussade.

Le samedi 27 juillet en fin d'après midi, sur le parking de la salle polyvalente, a eu lieu un spectacle offert par la mairie à la population crugelloise et aux estivants.

La Cie Choukibenn nous a présenté «Le déraillo-Sprint» : une attraction cycliste burlesque et déjantée.

Munis d'une machine mécanique composée de 3 anciens vélos d'appartement, les 2 frères Guidon : Tanguy et Jean Guy ont choisi parmi le public, des équipes de cyclistes :

une d'enfants, une équipe féminine et une masculine pour nous faire vivre des courses pleines de rebondissements au rythme des encouragements et fous rires des spectateurs.

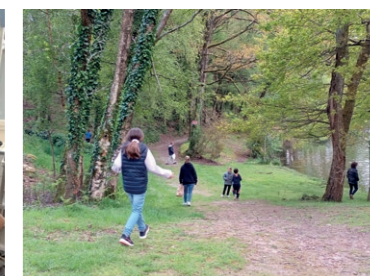
Ce fut un divertissement original, participatif, humoristique qui a bien plus aux petits comme aux grands.

La soirée s'est prolongée par un moule-frites organisé par le comité des fêtes « Ô Bon Kru »



## Les ateliers bricolage

A chaque vacances des ateliers ou activités manuelles sont proposées aux enfants. En février, les enfants ont confectionné des masques pour le carnaval, tout en savourant une crêpe party !, une chasse à l'œuf en avril, et atelier cuisine suivi du défilé d'halloween.



## Le réseau fibre optique est prêt !

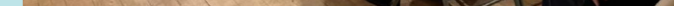
Une grande majorité des foyers de CRUGUEL sont désormais éligible à la fibre optique !

Vous n'avez plus qu'à prendre rendez-vous avec votre Fournisseur d'Accès Internet pour votre raccordement final (Orange, SFR, Bouygues...)

Ne vous précipitez pas et prenez le temps de comparer les offres.

Cette nouvelle technologie améliorera le débit et la vitesse de transmission des données. Une réunion d'information s'est déroulée à la salle polyvalente le 23 octobre.

En cas de problème, vous pouvez contacter THD Bretagne. <https://www.thdbretagne.bzh/12498-nous-contacter.htm>



## Dictionnaires

Soucieuse d'apporter un soutien à la scolarité des enfants, la commune offre un dictionnaire aux élèves de CE1.



## Les portes de l'église

Réalisées en châtaignier (provenant de la scierie de Questembert – SOULAINÉ), ces 2 portes ont nécessité environ 160 heures de travail pour les confectionner, par l'artisan Mickael JAGA.

Cout total 18 192 € HT, subventionné par le département à 35% et la Région Bretagne à 27,75 %

Soit un reste à charge de 6 777 € pour la commune



## Travaux de peinture

Afin de maintenir le bâtiment du sacré Cœur en bon état, un nettoyage de la façade arrière du bâtiment et du pignon, un sablage et une mise en peinture de la grille de clôture, ainsi que la peinture des ouvertures en bois ont été effectués. Le pignon de la mairie a également été repeint.

L'entreprise LORIC SARL est intervenue pour un montant de 14 389,81 € + 3 828,96 € TTC



Après la célébration commémorative du 11 Novembre au monument aux morts, le traditionnel repas du CCAS a eu lieu à la salle polyvalente (repas offert par la mairie à toutes les personnes de 65 ans et plus demeurant sur la commune).

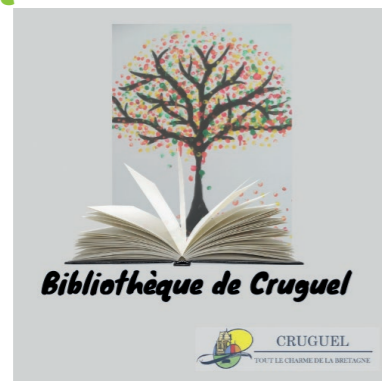
120 convives se sont retrouvés autour d'un bon et copieux menu concocté par Martial Dubot.

L'après midi a été animé par le groupe Chagaremal : danses et chants traditionnels rythmés au son de la guitare et l'accordéon ont ravis les invités, et certains ont même poussé la chansonnette.

Nos doyens présents ont été mis à l'honneur : Anna Besnard (96 ans) et Robert Le Gal (91 ans) entourés de Antoinette Moisan (89 ans), Thérèse Tattévin (88 ans) et Monique Le Gal (86 ans)

Nous n'oublions pas nos doyens résidant en EHPAD ou n'ayant pas pu se déplacer : Lucie ROHEL, notre centenaire, Marthe RIBOUCHON (99 ans) et André BUSSON (96 ans).





En plein centre bourg de CRUGUEL, la bibliothèque vous offre un cadre convivial et chaleureux. N'hésitez pas à pousser la porte pour profiter du lieu et bénéficier des services de prêt de livres. Ouverte depuis 2018, venez découvrir les différentes collections de romans, bandes dessinées, jeunesse ...

Pour les tout-petits, les plus grands, et les seniors... retrouvez toutes vos lectures favorites aux horaires suivants :

**Le mercredi** de 16H30 à 18H30

**Le samedi** de 11H à 12H

L'équipe de bénévoles vous renseignera et vous guidera dans vos choix.

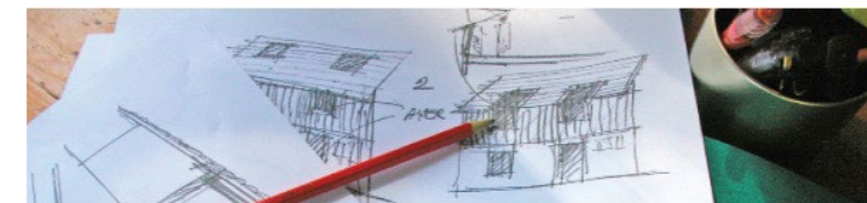
bibliotheque.cruguel@gmail.com - 07 48 11 11 52



**Quelques conseils avant d'entreprendre des travaux :**

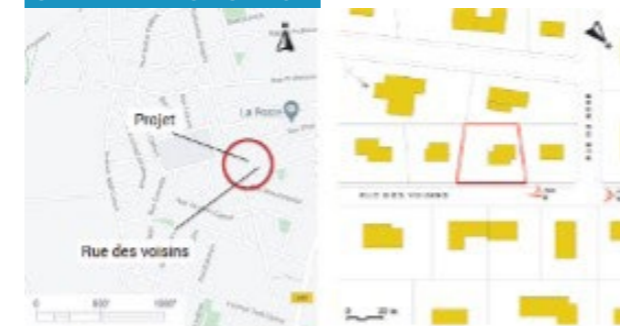
Les travaux que vous entreprenez sont peut-être soumis à permis de construire ou à déclaration préalable : abri de jardin, clôture, carport, transformation d'une fenêtre en baie, rajout d'un vélux...

Tous les dossiers d'urbanisme déposés à la Mairie de CRUGUEL sont traités par le Service instructeur de PLOËRMEL COMMUNAUTE. Dans le cadre d'un projet particulier, vous pouvez les contacter au 02 97 73 20 97 ou ads@ploermelcommunaute.bzh.



**LES PIÈCES GRAPHIQUES DU PERMIS DE CONSTRUIRE & DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE**

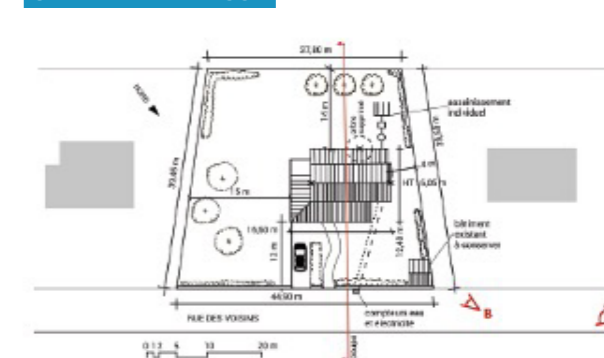
**UN PLAN DE SITUATION**



Plan de localisation

Extrait cadastral

**UN PLAN DE MASSE**



**UN PLAN DES FACADES ET DES TOITURES**

Avec les dimensions, les matériaux, les couleurs

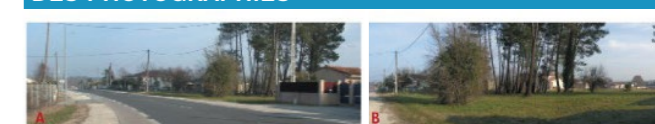


**UN DOCUMENT GRAPHIQUE**

(qui montre comment le projet est intégré dans le paysage)



**DES PHOTOGRAPHIES**






Un plan en coupe, et une notice décrivant le projet (obligatoire pour le permis de construire) peuvent aussi vous être demandés

**Alignement**

Pour réaliser une clôture, vous devez également veiller au bon alignement de la voie :

L'alignement est la détermination par la mairie de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé par un arrêté d'alignement individuel signé par le Maire. Il permet de délimiter la voie publique et le terrain privé.

<p>Permis de construire</p>  <p><b>11</b></p>	<p>Déclarations préalables</p>  <p><b>25</b></p>	<p>Certificats d'urbanisme</p>  <p><b>41</b></p>
--	---	---

### CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Le CAUE propose aux particuliers des conseils architecturaux gratuits afin de définir un projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées, notamment en fonction de ses ressources financières.

Contact 02 97 62 40 90 – conseil@caue56.fr



### BUSAGE (demande par les particuliers)

La pose de buse par les particuliers doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

**L'entretien des buses doit être réalisé par le propriétaire du terrain concerné. En effet, les buses ne doivent pas être obstruées, afin d'éviter tout débordement de l'eau pluviales des fossés.**



ser un fossé le font à leurs frais (ils achètent une buse et la posent eux même), le service technique intervient éventuellement pour apporter un remblai.

Le Conseil municipal fixe un tarif de 45 € le mètre linéaire (à facturer aux particuliers) si les travaux sont réalisés par la commune dans le cadre d'un projet global de voirie.

Actuellement les particuliers qui souhaitent bu-

## LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### Le recensement citoyen

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser. Il reçoit ensuite une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans...). Le jeune doit obligatoirement participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).



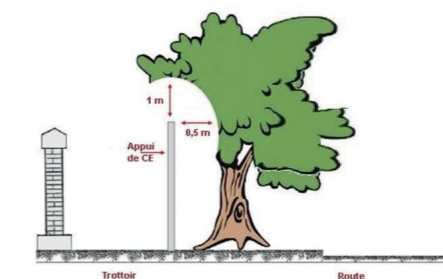
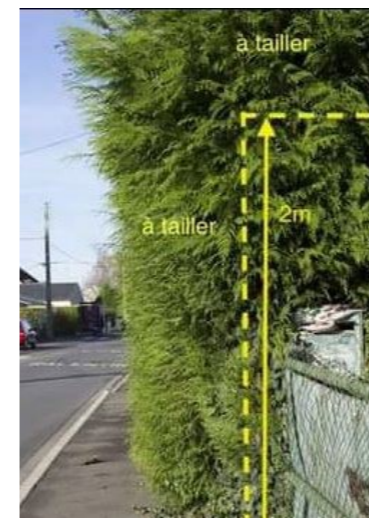
### Le registre communal des personnes vulnérables

Afin de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables, notamment lors des périodes de confinement, mais aussi lors des périodes de canicule, la commune détient un registre communal des personnes vulnérables. Celui-ci est réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap, ou aux personnes en situation d'isolement.

Cette inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Les données collectées sont confidentielles. La commune prendra ensuite contact avec les personnes inscrites pour leur apporter soutien et réconfort.



### L'élagage des arbres



La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique. Nous en avons été victimes lors de la tempête d'octobre dernier.

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité d'alimentation en électricité de notre territoire, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Les propriétaires doivent impérativement effectuer l'élagage de leurs arbres le long des routes et à proximité des lignes électriques et téléphoniques.

### Carte d'identité

Seules les mairies équipées de dispositifs de recueil (DR) peuvent vous accueillir pour effectuer une nouvelle carte d'identité ; **vous en trouverez la liste sur le site www.ants.gouv.fr.** (Dont GUÉGON, JOSSELIN, PLOERMEL, LOCMINÉ, MALESTROIT).

Il vous appartiendra de prendre rendez-vous dans les mairies concernées.

**Gagnez du temps et facilitez l'enregistrement de votre demande** en saisissant votre **pré-demande en ligne** à l'adresse : [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

### Cartes grises et permis de conduire



Les démarches administratives liées aux cartes grises et permis de conduire **se font désormais uniquement de manière dématérialisée** et par internet sur la plateforme de l'agence nationale des titres sécurisés [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr), 24H/24 et 7 jours/7.

Par ailleurs, un certain nombre de professionnels de l'automobile sont agréés et peuvent effectuer ces démarches administratives pour leurs clients. La liste des professionnels de

confiance, agréés par l'État figure sur le site de l'ANTS [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr).

PLOERMEL COMMUNAUTE vous assiste dans vos démarches au sein des MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC : un agent peut vous accompagner dans vos démarches en ligne – à JOSSELIN – 3 rue des remparts.

### Lutte contre le bruit de voisinage

Chacun doit prendre ses précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h (arrêté préfectoral)

Et c'est tout !

Au-delà, c'est le respect et la préservation des relations de bon voisinage qui sont en jeu.

De plus, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive

## Accompagnement dans vos démarches – ici plo

Des agents France Services vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit pour vos démarches administratives et numériques du quotidien (carte grise, permis de conduire, carte d'identité, dossier retraite, CPAM, impôts...)



Josselin : 3 rue des remparts – 02 97 22 24 90  
A Cruguel : le lundi des semaines paires, de 11h à 12h15, devant la Mairie, dans le camion itinérant ICI PLO – Contact 06 31 24 37 89

## Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est formulée par le biais d'un formulaire CERFA téléchargeable sur Internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement.

Le mineur voyagera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

## Les conciliateurs de justice

Le conciliateur est un auxiliaire de Justice nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il intervient dans le cadre de la résolution amiable des différends.

Compétence d'attribution :

- Relations entre bailleurs et locataires ou locataires entre eux
- Problèmes de copropriété
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges entre personnes et entre commerçants (non-paiement < 5000 €)
- Litiges de la consommation
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges concernant un contrat de travail...

Avant de saisir le conciliateur, le conciliable doit avoir effectué au préalable des relances, par tous moyens à sa convenance (sms, mail, courrier recommandé AR...), en vain.

Courriel :

herve.derrien@conciliateurdejustice.fr

Par courrier : M. Hervé DERRIEN – conciliateur de justice – BP 15 – 56 430 MAURON



## Le centre d'accès au droit

Vous avez des questions d'ordres juridiques concernant :

Mariage, PACS, concubinage, séparation, divorce, pension alimentaire, droit de garde, naissance, nom, protection des majeurs, décès, donation, succession, bail locatif, conflits de voisinage, exécution et rupture du contrat de travail, procédures judiciaires, droit pénal, etc.

Vous pouvez prendre rendez-vous au n° de téléphone : 02 97 27 39 63.

Des permanences ont lieu à JOSSELIN.

cdad-morbihan@justice.fr

- 02 90 99 30 06 -

www.cdad-ca-rennes.fr



## La numérotation des maisons

Pour faciliter les livraisons, la distribution du courrier, le raccordement à la fibre...

RENSEIGNER VOTRE ADRESSE EXACTE avec un NUMERO et un NOM de VOIE.

Si le numéro n'est pas inscrit sur une enveloppe, elle risque de ne pas être distribuée.

Chaque habitation détient un numéro afin de préciser son adresse. La plaque de n° doit être apposée visiblement sur la maison ou près de son accès (portail, boîte aux lettres...).

Les courriers que vous recevez par la Poste, doivent obligatoirement mentionner ce numéro. Il est donc nécessaire de faire cette démarche de précision d'adresse auprès de tous les organismes (SAUR, EDF, impôts, assurances, banque...).

Si le facteur **ne peut accéder à votre boîte aux lettres** car l'adresse indiquée sur le courrier est inexacte ou **incomplète**, ou encore que la boîte aux lettres est introuvable ou inaccessible, alors **le courrier sera retourné à son expéditeur**.

## Destruction des chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent dont ils ont la jouissance ou l'usage. Elle doit se faire durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et se terminer au plus tard avant leur floraison.



## Divagation et déjections des chiens

Il est nécessaire de rappeler que la divagation des chiens est strictement interdite, et punie par la loi. Un chien est considéré en divagation lorsqu'il est hors de portée de voix de son maître. Nous demandons donc aux personnes ayant des animaux d'être vigilants, et de faire le nécessaire pour qu'ils ne s'éloignent pas de leur domicile, et si besoin de museler leur animal.



**Nous vous rappelons également que toute déjection de votre animal sur les trottoirs, espaces verts, voisinage est formellement interdite. En cas d'incident, veuillez procéder au nettoyage ! Le civisme doit être de rigueur en toute occasion.**

## Lutte contre les frelons asiatiques

Vous pouvez commencer à piéger dès le mois de février. L'intérêt du piégeage au printemps : capturer un plus grand nombre de femelles fécondées (Reines) capables de construire et développer un nid.

Appât conseillé dans le piège :

-1/3 vin blanc + 1/3 bière + 1/3 de sirop de fruit rouge (cassis, framboise, ...)

Pour une meilleure efficacité, il est recommandé de changer le mélange tous les 8 – 10 jours et d'y laisser quelques Frelons Asiatiques, cela attire les autres.

Les élus référents : Freddy FLOQUET et Gilles TATTEVIN

La liste des piégeurs agréés est disponible en Mairie.

## Démarchage à domicile – règles de prudence

### DÉMARCHAGES ABUSIFS À DOMICILE

**SOYEZ VIGILANTS**

Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Toutefois, certains commerciaux peu scrupuleux peuvent chercher à conclure des ventes forcées en abusant de la faiblesse des personnes chez qui ils se présentent. Des délinquants utilisent également le prétexte du démarchage à domicile pour pénétrer dans les logements afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Dans tous les cas, ouvrez l'œil et adoptez les bons réflexes :

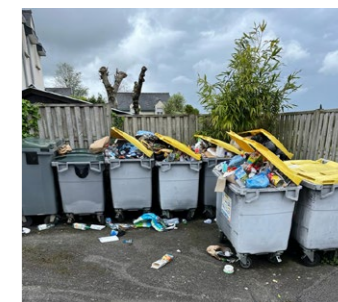
- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte
- Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**.
- Ne **signez rien avant d'avoir le devis en main**.
- Ne **versez pas d'argent, ne signez pas de chèque**, surtout **antidaté**.
- En cas de doute, proposez **d'appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur.
- **Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

## Incivilités – tri des déchets

Nous constatons de nombreuses erreurs de tri dans les conteneurs. Notamment des encombrants tels que vêtements, électroménager, décoration, qui sont déposés au pied des conteneurs, alors qu'ils doivent être emmenés à la déchèterie.

Quant aux verres, ils doivent être déposés dans les colonnes à verres situées près de l'étang et à côté du cimetière.

Les conteneurs jaunes ne doivent contenir que des objets recyclables.



### Les espaces autonomie de santé

Vous avez 60 ans et plus : Vous avez des questions sur votre maintien à domicile ?

Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite



Sur Rendez-vous : en antenne ou lors d'une visite à domicile Nos Missions > Informer, accompagner et orienter les seniors et leurs proches sur :

- Le maintien à domicile
- L'offre de soins
- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)

Nous contacter : Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H. Fermé le mardi matin.

02-30-06-05-60

contact@eaem.bzh

www.eaem.bzh

### Bulle d'air – un service d'aide au répit pour les aidants

Un service proposé par la MSA.

Prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche



Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu.

Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

**Pour plus de renseignements, contacter le 02 97 46 51 97**

Et plaquettes explicatives disponibles à la mairie.

### Centre social « Le Rocher Bleu »

21 bis rue Saint-Jacques – Josselin

Tél : 02 97 73 94 20 – ccas@josselin.com

Ouvert :

- Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

**PMI et assistante sociale** : Centre Médico-Social PLOËRMEL – 7 rue du Val – 02 97 73 22 00

**PMI (Protection Maternelle Infantile)** : Puéricultrice : sur rendez-vous

**Assistante Sociale** : sur rendez-vous

### Service d'aide a domicile - ADMR

> **UNE OFFRE DE SERVICES TRÈS LARGE :**

- **Ménage – Repassage** pour tout public en régime prestataire ou mandataire.
- **Accompagnement des personnes âgées ou handicapées** dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative ) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Malestroit.
- **Garde d'enfants à domicile** en horaire atypique ou non.
- **Aide aux familles** à l'occasion d'un évènement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance...).
- **Portage de repas à domicile** (menu 6 ou 5 composantes) ; livraison possible pour tous les jours de la semaine. Menus spéciaux pour régimes sans sel, sans sucre, facile à manger, mixé.
- **Télé assistance Filien** avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation...



> **DES SERVICES DE PROXIMITÉ :**

- Des intervenants locaux : plus de 40 salariés habitant sur le territoire.
- Une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins.
- 2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELIN 02 97 73 94 23 josselin@admr56.com

**Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.**

**Contacts pour la commune :**

**Bureau :** Graziella SERAZIN / Anne THIERCELIN 02 97 73 94 23 josselin@admr56.com

Portage de repas : VALY Agnès 02 97 73 94 21 (après-midi les lundi, mardi, jeudi, vendredi) repas-josselin@admr56.com

**Bénévoles :**

Charles RENNE Président 06 82 17 50 78 charles.renne@wanadoo.fr

Agnès EON 02 97 22 25 29

Jean-Paul CARAFRAY 06 83 41 61 98

Jacques RAFFRAY Poseur téléassistance FILIEN 06 45 64 85 61

### MISSION LOCALE : 16-25 ans, faites parler votre potentiel !

La mission locale est une association, présente sur le pays de Ploermel, pour accompagner les 16-25 ans dans leur recherche d'emploi, de formation et dans leur vie quotidienne, grâce à :

-des conseils pratiques pour faciliter les démarches

-un coup de pouce au moment opportun

-des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne

-des offres d'emploi en direct

-des aides financières et sociales

Contact : Les Carmes - 9, rue du val - 56800 PLOERMEL - Tel 02 97 73 57 00 ml-ploermel@mlceb.org

Horaires

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## #JEUNES 16/25 ANS Mission Locale

- Des conseils pratiques pour faciliter les démarches
- Un coup de pouce au moment opportun
- Des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne
- Des offres d'emploi en direct
- Des aides financières et sociales

Nos conseillers vous accueillent à Ploërmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroit, Sérent, La Trinité-Porthoët et Ménéac.

02 97 73 57 00  
www.mlceb.org  
9, rue du val 56800 PLOERMEL

### Plate forme de répit – Hôpital local de Josselin

> **VOTRE PROCHE A BESOIN DE VOUS, MAIS VOUS, QUI S'OCCUPE DE VOUS ET DE VOS BESOINS?**

Qui sommes-nous ?

La plateforme de répit permet aux aidants d'obtenir par des professionnels, toutes les informations nécessaires au maintien à domicile de leur proche.

Le but de la plateforme de répit est d'éviter l'épuisement de l'aidant.

Elle accueille les **aidants familiaux accompagnant un proche en perte d'autonomie de plus de 60 ans** (y compris les aidants de malades Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson de moins de 60 ans). Et les maladies chroniques.

La plateforme de répit est :

- **un lieu d'information, de formation** afin de partager vos expériences et de trouver les réponses aux questions de votre proche.
- **un lieu de soutien** afin de bénéficier gratuitement et sur rendez-vous d'un soutien psychologique individuel ou collectif mais également d'activité de détente, comme la Sophrologie.
- **un lieu de resocialisation** afin de partager avec

vos proches et d'autres aidants des moments agréables de loisirs partagés (après-midi en chansons, après-midi créative...)

• **un lieu de répit** afin d'organiser le relais à domicile durant votre absence par l'intervention d'un ASG (Assistant de Soins en Gériatrie) sur une demi journée.

La plateforme de répit vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons venir vous rendre visite à domicile.

Nous intervenons sur les secteurs de Josselin, Ploërmel, Guer, Malestroit et Questembert

Il n'y a pas besoin de prescription médicale, toutes les prestations sont gratuites.

Vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice, Aline Vallet au 06 75 94 16 13 Aline Vallet

Ergo coordinatrice  
Plateforme de répit

Hôpital de Josselin  
06 75 94 16 13

02 97 73 13 13 Poste 67441

Nous avons également un accueil de jour de 6 places, les personnes viennent à la journée. Ce qui permet aux personnes de sortir de chez elle et de maintenir les capacités comme la mémoire, la motricité,...





**INSTALLATION D'UNE ESTHÉTICIENNE À DOMICILE**

« Plénitude Bretonne », Amélie MENARD habitante de CRUGUEL, vous propose des massages relaxants, épilations à domicile, madérotérapie

Le bien-être à domicile

Amélie Menard

Déplacement à 15 km autour de Cruguel

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H, le samedi sur demande.

06 10 90 34 63

plenitudebretonne56@gmail.com

plenitudebretonne56@gmail.com

**G.K. CONCEPTION**

Création de site web sur mesure

**Gaëlle Kerforne**

Développeuse web et web mobile

www.kerforneconceptions.com

06.81.27.58.99

gkerforne@gmail.com

Maîtrise Qualité Web

opquast CONFIRME

**Conseillère Vente à Domicile**

**Angéline Balland**

Bijoux "Pierre Lang"  
Cosmétiques "Nutrimetics"  
Bougies et Déco "Partylite"  
Chaussures et Sacs "Galibelle"

Les Landes  
56420 CRUGUEL

06.19.26.33.63

angelina.balland@hotmail.fr

**TAPISSIER D'AMEUBLEMENT**

RIGNAUD Marie-Hélène

FAUTEUILS CANAPÉS REFECTION CHAISES

NE JETEZ PLUS VOS MEUBLES ANCIENS ET RECENTS...  
...JE LEUR REDONNE VIE AVEC DES IDÉES QUI VOUS RESSEMBLENT

Sur rendez-vous au  
06 31 07 26 97  
02 97 74 90 83

11, rue du Stade - 56420 CRUGUEL  
(TVA non applicable - art. 293 B du CGI) - Siren 518 387 220

**Nelly DEFO**

*Kinésithérapeute  
Thérapeute holistique*

23 rue de la mairie  
56420 Cruguel

06 62 06 72 69  
defo.nelly@gmail.com

**KINÉSITHÉRAPEUTE – NELLY DEFO**

Depuis le 11 mars 2024, Nelly DEFO propose une activité de Kinésithérapeute, au 23 rue de la mairie, du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h à 20h, et déplacement à domicile à Cruguel, Saint-Aubin, Guehenno et Lizio. Elle maintient son activité de massages, libération émotionnelle, ateliers...  
Contact : 06 62 06 72 69

**Guyot Cousin Paysage**

Entretien d'espaces verts

- Particuliers
- Co-propriétés
- Entreprises

Création de jardin

- Maçonnerie
- Elagage
- Taille de formation
- Clôtures

06 76 04 63 93  
56420 CRUGUEL

Joel Sugeres  
Artisan peintre  
sugeres.joel@orange.fr

Sugeres  
Peinture int.ext.

06 65 69 50 59-02 97 70 21 70  
13 rue des vieux metiers  
56420 cruguel

**Guyot Cousin Services**

Service à la Personne

- Entretien d'espaces verts
- Gestion extérieur de propriétés
- Suivi de votre jardin
- Taille de végétaux
- Petit Bricolage

06 76 04 63 93  
56420 CRUGUEL

**Élevage Canin LOF – Le Bonheur d'Hélia**

Le Bonheur d'Hélia est un élevage familial, les chiens y sont chouchoutés et ont accès à de grand espaces verts et de belle balade en forêt.

Isabelle SIMON 07 88 39 80 34  
Dailliez.isabelle@orange.fr  
1 Berlan  
Facebook : élevage du bonheur d'hélia  
Site : bonheurdhelia.chiens-de-France.com  
Siren 912 759 909



**MOUNIER COUVERTURE**

SARL

NEUF - RÉNOVATION - RAMONAGE

1 La Ville Allio - 56420 CRUGUEL

02 97 73 02 57

mounier.couverture@gmail.com

**Audrey Budant**

Education canine

Spécialisée dans l'accompagnement du chiot et du chien de famille

Cours collectifs - Cours particuliers  
Balades collectives - Cours loisirs (agility/hoopers)

06.13.39.44.87

Audrey Budant - Education canine  
Audrey.educationcanine@gmail.com

**BAR À SAINT-YVES**

**Nouveaux horaires depuis octobre 2024**

> Ouvert les mercredi, samedi et dimanche de 9H à 13H

**MAUNY Dominique**

*Maréchal Ferrand*

pour les professionnels uniquement

**02 97 73 02 93**

**PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE**

**Stéphane Pocholle**

Les Landes  
56420 Cruguel  
06. 99. 64. 61. 10  
Pochollestep@orange.fr

**Octopus**

Graphisme • Illustration • Sérigraphie  
octopus.bzh  
09 75 65 20 35

**N&S**



**N&S VISUALS**  
Studio graphique

15 la ville potin | 56420 Cruguel  
06 52 95 02 82  
nesvisuals@gmail.com  
www.nesvisuals.fr

**Mathilde Bès de Berc**  
Hypnothérapeute-Energéticienne  
07 86 20 87 16  
"Oser aller vers soi"  
www.hypnose-energie-josselin56.fr  
Consultation sur RDV  
6 Ville Allio 56420 Cruguel

**Rebecca Claridge**  
Esthéticienne à domicile

**Zen et Beauté**

06 30 32 50 65  
zenetbeaute56@gmail.com  
www.zenetbeaute56.wordpress.com  
56420 Cruguel  
Siret: 82309157400025

Pour vos fêtes de fin d'année,  
vos fêtes de famille

**Pensez Foie gras**

**Foie Gras**  
de canard entier

Heures d'ouverture:  
- En décembre:  
du samedi de 10h à 18h  
les dimanches matin de 10h à 12h  
le 24 décembre et le 31 décembre de 10h à 18h

EARL des Landes  
56420 CRUGUEL  
02 97 73 00 28  
06 74 11 37 48  
patrick.guillichon@orange.fr

**BAR DES SPORTS**

**Bar des Sports**

Mme Sophie Delaune

56420 CRUGUEL - 02 97 73 05 29

**Maison DUBOT**

Boucherie  
Charcuterie  
Traiteur

Bourg de Saint Aubin  
4 rue de Cruguel  
26 rue Saint Briec  
56420 CRUGUEL 56420 PLUMELEC  
Tél. 02 97 73 00 79 Tél. 02 97 42 21 38

**Atelier YANN' Cadres**  
BRETAGNE

Fabrication artisanale  
de cadres à coins bouchés et  
prestations de vernissage sur bois

**Atelier YANN' Cadres**  
**YANNICK DUBOT**

Le Botterin - 56420 Cruguel  
Port. 06 84 69 83 58  
Tél. 02 97 73 04 37  
E-mail : dubot@yanncadres.fr  
Site web : http://yanncadres.fr

## SERVICES À LA POPULATION AU PLUS PRÈS DE VOUS

**SIÈGE COMMUNAUTAIRE**  
Place de l'Hôtel de Ville - 56800  
PLOËRMEL  
Mail contact@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 73

**FRANCE SERVICES JOSSELIN**  
3 rue des remparts  
Tél. 02 97 22 24 90

**FRANCE SERVICES MAURON**  
1 place Henri Thébault  
Tél. 02 97 22 91 62

**FRANCE SERVICES PLOËRMEL**  
10, Boulevard des Carmes  
Tél. 02 56 61 80 02

**FRANCE SERVICES LA TRINITÉ-PORHOËT**  
4 rue du Moulin  
Tél. 02 97 93 93 69

**BUS FRANCE SERVICES**  
« ICI PLO.Com »  
Tél. 06 31 24 37 89

Une adresse mail unique : franceservices@ploermelcommunaute.bzh

### BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

1 rue Georges Le Berd  
56 120 JOSSELIN  
Mail contact@broceliande-vacances.com  
Tél. 02 97 22 36 43

### CULTURE

**PÔLE CULTUREL**  
3 avenue de Guibourg  
56 800 PLOËRMEL  
Mail poleculturel@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 74 08 21

### MÉDIATHÈQUE "IL ÉTAIT UNE FOIS"

2 rue de la Libération,  
56430 MAURON  
Mail mediatheque.mauron@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 57 99

### SOCIAL / PETITE ENFANCE

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
26 rue du Général Leclerc  
56 800 PLOËRMEL  
Mail cias@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 75

**RPE - RELAIS PETITE ENFANCE**  
> JOSSELIN 02 97 22 30 40  
> LA TRINITÉ-PORHOËT 02 97 93 99 38  
> MAURON 02 97 22 99 44  
> PLOËRMEL 02 97 73 57 95

**MULTI-ACCUEIL / LAEP**  
> PLOËRMEL 02 97 93 63 80

**ÉPICERIE SOCIALE**  
Rue Barthélémy Thimonnier, 56800  
Ploërmel  
Tél : 02 97 73 20 75

**PORTAGE DE REPAS**  
> PLOËRMEL & LA TRINITÉ-PORHOËT  
Tél : 02 97 73 20 75

### MOBILITÉS

Bâtiment des Carmes porte F (à compter du 9 décembre)  
56 800 PLOËRMEL  
Mail mobilite@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 73

### SPORTS

Rue Pierre de Coubertin  
56 800 PLOËRMEL  
Mail podedessports@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 74 05 10

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bâtiment des Carmes, porte F (à compter du 9 décembre)  
56 800 PLOËRMEL  
Mail contact-eco@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 73

### ENVIRONNEMENT

**SERVICE TECHNIQUE**  
Bâtiment des Carmes, porte F (à compter du 9 décembre)  
Mail servicestech@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 96

**SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT**  
Bâtiment des Carmes porte F (à compter du 9 décembre)  
Mail assainissement@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 22 29 04

**SERVICE DÉCHETS**  
Pépinière KréActive<sup>56</sup> Ploërmel (à compter du 11 décembre)  
Mails dechets@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 96

### HABITAT

**ESPACE INFO HABITAT**  
38 place de la Mairie  
56 800 PLOËRMEL  
Mail habitat@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 22 34 54

**AUTORISATION DROIT DU SOL**  
38 place de la Mairie  
56 800 PLOËRMEL  
Mail ads@ploermelcommunaute.bzh  
Tél. 02 97 73 20 97

RIV

Ploërmel Communauté a mis en place un Réseau Intercommunal de Voyage (RIV)

Une ligne de bus est désormais accessible pour se rendre à GUEGON et JOSSELIN (puis liaison JOSSELIN – PLOERMEL).

L'arrêt de CRUGUEL est situé rue de la Mairie

Les horaires de passage à CRUGUEL sont : 7H05-9H45-12H10-14H40-17H10-19H30 en semaine et 10H30-13H52-16H20-19H05 le samedi

> PAR EXEMPLE :

Je pars de CRUGUEL à 9H45, j'arrive à JOSSELIN (parking des cars) à 10H04. Je reprends un autre bus (la ligne 7) à 10H06 qui me dépose à PLOERMEL (place Jean-Paul II) à 10H40. Je peux ainsi, profiter des commerces et services à PLOERMEL. Pour le retour, je prends la ligne 7 à PLOERMEL à 15H50, j'arrive à JOSSELIN à 16H29, et je reprends la ligne 5 à 16H31 pour être déposé à CRUGUEL à 16H50.

**Pour aller au marché à JOSSELIN, le samedi :**

Je prends le bus, rue de la mairie à CRUGUEL à 10H30, j'arrive à 10H49 à la place des cars à JOSSELIN. Je reviens en prenant le bus à JOSSELIN à 13H16, j'arrive à CRUGUEL à 13H35



**Transport à la demande – RIV TAD**

Pour les habitants résidant dans les villages et ne pouvant se déplacer jusqu'au bourg, un service Transport à la demande (TAD) est mis en place, il fonctionne de 7H à 18H (du lundi au samedi). L'utilisateur peut être pris à son domicile et déposé à l'arrêt de Josselin. Les réservations de trajet se font par téléphone au 02 97 67 63 70.

Plus d'information sur le site riv-info.bzh

Et quelques plaquettes sont disponibles en Mairie.

**La déchèterie de Guillac**

Adresse : Village de la ville Meno – 02 97 74 22 74

Le contrôle d'accès a été mis en place le 1er juin 2023. Chaque déposant doit présenter sa vignette « Pass déchet ». Il s'agit avant tout de **réguler l'accès aux déchèteries et de connaître les apporteurs.**



Pour plus de renseignements, contacter le service gestion & prévention des déchets au 02 97 73 20 96 ou [dechets@ploermelcommunaute.bzh](mailto:dechets@ploermelcommunaute.bzh)

**> POUR RAPPEL :**

- Le verre > colonne à verre
- Les textiles > Bornes Relais
- Les sacs poubelles > Bacs d'ordures ménagères
- Le tri sélectif > Bacs jaunes
- Biodéchets > Composteurs

**> DÉCHÈTERIE DE GUILLAC (02 97 74 22 74)**

Lundi	9H30-11H50	13H30-17H50
Mardi	fermée	13H30-17H50
Mercredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Samedi	9H30-11H50	13H30-17H50

**Conseil de développement du Pays de Ploërmel**

Le Conseil de Développement du Pays de Ploërmel, renouvelé en 2024, est composé de 36 bénévoles qui contribuent à la réflexion et à l'élaboration des politiques locales des territoires de Ploërmel Communauté et de De l'Oust à Brocéliande Communauté. Michel BESSONNEAU en est le président et Maïwenn RAULT la vice-présidente. Pour mener ses actions, il bénéficie du soutien des deux communautés de communes et de la Région Bretagne.

**Les membres s'investissent dans les commissions suivantes :**

**> PATRIMOINE**

Depuis 2020, cette commission poursuit le projet de la « Maison Numérique des Patrimoines » du Pays de Ploërmel. Ses membres sensibilisent les acteurs du patrimoine du Pays de Ploërmel à l'inventaire du patrimoine. Baptiste Oligo, chargé de mission des patrimoines, est arrivé le 4 novembre 2024 pour conforter le travail engagé par les bénévoles.

**> ENVIRONNEMENT**

Depuis plusieurs années, cette commission se saisit de sujets techniques pour y apporter sa contribution et les faire connaître au grand public dont le PCAET (2022), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine (2023) et le Zéro Artificialisation Nette (2024).

La prochaine action est prévue en 2025 : un forum ouvert intitulé « Comment habiter un territoire rural demain ? »

**> INCLUSION-HANDICAP**

Chaque année, la commission organise un événement pour sensibiliser la population aux handicaps visibles et invisibles.

La prochaine rencontre est prévue en avril 2025 : un forum théâtre sur le parcours de vie des personnes en situation de handicap.



36 membres (2024-2027) : Michèle Bureau, Pierre Coldefy, Maïwenn Rault, Patrick Fournier, Eric Lerognon, Suzanne Kuang, Patrick Piguél, Anne-Yvonne Malodoby, Franck Pellerin, Stéphane Boulet, Marie Véronique, Jean-Pierre Leconte, Christophe Herviaux, Charles Mauduit, Gilles Renault, Frédéric Taillardat, Guy de Kersabiec, Marie-Hervé Jeffroy, Patrick Le Coze, René Le Goff, Michel Bessonneau, Carmen Bellamy, Dominique Loubère, Alain Launay, Soazig Le Trionnaire, Claire Giraudet, Bertrand Dany, Danielle Plouard, Charlotte Revill, Marieke Lootvoet, Soazig Le Luhern, Marie-Amélie Jacques, Sophie Cassar, Louis David, Doreen Jego, Françoise Michel



**LA REDEVANCE DÉCHETS, C'EST POUR BIENTÔT !**

La Redevance Déchets est le futur mode de financement de la collecte et du traitement de vos déchets. Au même titre que l'eau ou l'électricité, vous contribuerez bientôt au service selon votre « consommation », à savoir selon la quantité de déchets que vous jetez dans votre poubelle grise, dans votre poubelle jaune et en déchèterie. L'objectif : parvenir à réduire individuellement et collectivement notre production de déchets.

**De nouveaux équipements, avec un système de puce électronique, seront mis en place dès 2025 :**

- Pour les maisons : des bacs individuels;
- Pour les appartements : des bacs collectifs;
- En centres-villes historiques, à Ploërmel et Josselin : des bornes d'apport collectif avec une carte d'accès.

**Le calendrier du projet**

- 2025 : Distribution des bacs pués ainsi que des cartes d'accès aux déchèteries et aux bornes;
- 2025 - 2026 : Période de test durant laquelle vous pourrez suivre votre production et adopter les bons gestes;
- 2026 : Envoi d'une simulation de facture basée sur votre utilisation du service pendant la période de test;
- 2027 : Démarrage de la comptabilisation réelle de votre production de déchets.

**Un nouvel espace sur notre site internet !**

Afin de vous accompagner, au mieux, dans ce changement, l'espace « Déchets » du site de Ploërmel Communauté a fait peau neuve ! Vous y trouverez des informations complètes, pratiques et actualisées concernant la Redevance Déchets, le tri, la réduction, les déchèteries, etc. Jetez-y un coup d'oeil !

[www.ploermelcommunaute.bzh/dechets](http://www.ploermelcommunaute.bzh/dechets)

**Réduire vos déchets facilement, c'est possible !**

Découvrez, en 2 minutes, des actions concrètes à tester et à adopter dans votre vie quotidienne pour apprendre à moins jeter et ainsi être prêts lors de la mise en place de la Redevance Déchets !



**SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS**  
02 97 73 20 96 • [dechets@ploermelcommunaute.bzh](mailto:dechets@ploermelcommunaute.bzh) Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [www.ploermelcommunaute.bzh/dechets](http://www.ploermelcommunaute.bzh/dechets)

## Le Cruguel Pétanque Club a fêté ses 20 ans !

**Président** : NIEDDU Laurent

**> POUR LA SAISON 2024 LE CLUB COMPREND 22 LICENCIÉS ET 11 CARTES LOISIRS.**

Le calendrier de la saison 2023 a été riche en événements sportifs et festifs : Les Vétérans ont terminé 2ème du Championnat des clubs Vétérans, derrière le Club de SERENT.

Le parcours au championnat des aînés a été stoppé au 2<sup>e</sup> tour par l'équipe de PLOEREN.

Lors du Championnat senior dont nous avons accueillis les 2 premières journées le 8 Septembre, nous n'avons malheureusement que 2 victoires sur 7 journées. Certaines parties ont été serrées au niveau des résultats, l'année prochaine sera meilleure.

Les licenciés ont participé à de nombreux concours organisés par les clubs voisins.

L'Inter-Association du samedi 15 juin a été un beau succès sportif et de convivialité par une journée ensoleillée.

Le Cruguel Pétanque Club prépare l'édition 2025 pour le 21 Juin 2025. La Journée inter-association est aussi ouverte à toute la population de Cruguel qui souhaite partager un moment de convivialité

L'année a été marquée par les 20 ans du Club de Pétanque organisé le 13 juillet 2024 au Restaurant Le relais de l'Oust, nous étions 43 pour entourer les anciens Présidents et Fondateurs du Club : Jean-Pierre LEYRIT et Claude GESNOUIN.

Une journée de fête a été organisée le 13 juillet afin de célébrer cet événement autour d'un repas convivial au restaurant avec le maire, les licenciés et leur famille.



Cruguel Pétanque Club est né en octobre 2004 de la volonté de passionnés de pétanque. La municipalité propose un terrain en friche pour accueillir le club.

Ce dernier fait alors les démarches afin d'être autonome et affilié à la Fédération Française de Pétanque et jeux provençaux. Cela permet de profiter des organisations existantes telle que la Coupe du Morbihan, le Championnat de France, le Championnat des clubs, la Coupe des aînés.

Les différents acteurs s'organisent pour mettre en œuvre ce projet dans une petite commune rurale. L'aménagement commence et des terrains de jeu sont tracés tout en respectant les règles en vigueur afin de recevoir des compétitions officielles.

Sous la présidence de M. Jean-Pierre Leyrit et du bureau, les travaux sont engagés.

Après quatre ans de présidence, il passe la main et M. Hubert Tregaro devient le nouveau président. Il donne une nouvelle impulsion au

club avec la construction d'un local pour assurer l'accueil des joueurs licenciés et du matériel. Mrs. Hubert Gicquel et Yannick Le Magorec assurent la co-présidence pour gérer une nouvelle étape.

Cruguel Pétanque Club est envié par les autres clubs car la majorité des joueurs licenciés sont issus de Cruguel et des environs. Les résultats le démontrent parce-que les joueurs sont présents en coupe des aînés et championnat des vétérans. Cela provoque une dynamique avec des journées de compétition à Cruguel qui restent dans les mémoires. Le club ouvre l'accès aux personnes de l'Institut Médico Educatif « les papillons blancs » de Plumelec. Ces moments sont importants pour l'épanouissement des joueurs.



MM. Bernard Guillaume et Laurent Nieddu prendront respectivement la suite en tant que président du club dans l'objectif de lui donner un nouvel essor.

La journée s'est poursuivie par une partie de Pétanque sur le terrain et en soirée nous avons partagé un buffet campagnard.

Le Club est toujours prêt à accueillir de nouveaux adhérents nous vous invitons à nous rejoindre afin de découvrir une activité de plein air et de vous initier à la pétanque. Nous recherchons plus particulièrement des féminines et des seniors afin de participer aux coupes de France et du Morbihan ou il faut impérativement une féminine.

Les entrainements ont lieu le mercredi, vendredi et samedi après-midi à partir de 14 heures sur le terrain de Pétanque, rue du Stade.

**Le Bureau du Cruguel Pétanque Club**



**De gauche à droite :**

- M. Laurent Nieddu - Président
- M. Jean-Pierre Leyrit - Président fondateur
- M. Yannick Le Magorec - ancien Président
- M. Claude Gesnouin - membre fondateur

## Ô bon Kru

Le Comité des Fêtes : Une Année Riche en Événements !

Cette année, le Comité des Fêtes a été particulièrement actif et dynamique. Le 2 décembre 2023, notre randonnée et repas de Noël ont connu un grand succès, attirant de nombreux participants et créant une ambiance festive et conviviale.

En 2024, l'association Ô Bon Kru a également organisé deux événements marquants. Le 27 juillet, après le spectacle de la mairie « Déraillo Sprint », une soirée sur le thème de la Bretagne a enchanté les convives.

Le 30 novembre, nous avons reconduit la randonnée et le repas sur le thème de Noël, en y ajoutant des nouveautés. Des tracteurs illuminés ont accompagné la marche, apportant une touche magique à l'événement. De plus, les participants ont eu l'opportunité de passer un Noël au soleil !

Nous vous invitons chaleureusement à nous rejoindre lors de nos prochaines manifestations, toujours dans la bonne humeur et avec l'envie de partager des moments agréables ensemble !



## Le Cyclo-Cross de Cruguel

Les derniers mois écoulés ont été intenses pour notre association qui a eu le plaisir d'accueillir deux événements de grande envergure.

Le dimanche 17 décembre 2023, nous avons eu l'honneur d'organiser le championnat de Bretagne. Cette épreuve majeure annuelle rassemble les meilleurs coureurs bretons de la discipline, des différentes catégories féminines et masculines. Nous avons d'ailleurs même reçu la visite des journalistes de France 3. Ils ont diffusé, à l'heure du déjeuner, un reportage présentant l'événement et montrant les quelques interviews menées sur le terrain, enregistrées le matin.

Alors que le brouillard était intense dans certains coins du département, c'est sous le soleil que nous avons eu le plaisir de recevoir l'ensemble des participants. Les spectateurs sont venus en masse assister à cette compétition, et, au sacre des championnes et des champions du jour. Un podium officiel a clôturé la journée en présence des responsables du comité de Bretagne et de nombreux élus.

Le vendredi 22 mars a eu lieu notre Assemblée Générale pendant laquelle nous avons eu une pensée particulière pour Christian Josso, décédé quelques semaines auparavant, speaker hors-pair et présent depuis de nombreuses années à nos côtés.

Le samedi 25 mai, à la salle polyvalente, nous avons organisé un pot pour remercier les 120 bénévoles d'avoir été présents. C'est aussi à cette occasion que nous avons remis notre chèque annuel en faveur de l'APEL du RPI Cruguel Lizio. Notre don est utilisé pour financer des séances de musique pour tous les élèves du RPI. Nous remer-



cions vivement les familles bénévoles présentes lors de nos manifestations.

Le calendrier sportif de la saison 2024-2025 nous a offert la possibilité d'organiser une épreuve inscrite au calendrier de la fédération française de cyclisme.



Le dimanche 6 octobre 2024, nous avons accueilli l'Inter Région Nord Ouest des U15 - U17, qui permettait de se qualifier pour l'épreuve nationale.

Là encore, les efforts des bénévoles ont permis d'organiser cet événement dans les meilleures conditions. Les spectateurs ont profité du site pour assister aux différentes courses de la journée. Sur un circuit considéré technique, les cyclistes ont de plus en plus affronté la boue et les difficultés : marches, planches, côtes, descentes, ... La joie comme les larmes apparaissaient en franchissant la ligne. 280 jeunes coureurs du Nord-Ouest avaient fait le déplacement. Certains départs étaient très impressionnants par le nombre de cyclistes. Les participants ont souligné la qualité de l'accueil et de l'organisation de notre cyclo-cross. Les podiums se sont succédés au fil de la journée.

Nous remercions chaleureusement ici toutes les personnes, les spectateurs, les bénévoles, les partenaires, l'UCP Josselin et les associations voisines du monde du vélo, tous les membres du comité de Bretagne et de la fédération de cyclisme, les commissaires, les speakers, les professionnels qui nous entourent, les autres associations Crugelloises, les élus, les collectivités territoriales, les médias, qui de part leur aide, leur soutien, leur venue, permettent la réussite de chacune de nos manifestations.

Tous les membres du Cyclo-Cross de Cruguel vous souhaitent une très belle année 2025, remplie de petits et grands exploits.

**Le bureau du Cyclo-Cross de Cruguel**

Crédits Photos : Nicolas Créach, site Internet directvelo.com et Cindy Tattevin

## Le club des Ajoncs d'Or

Malgré un bureau restreint, le Club des Ajoncs d'Or a pu organiser différentes manifestations, à savoir :

- tous les premiers mercredis du mois, un après midi : belote, goûter....
- 3 lotos (un en mars, un en avril et un en octobre qui a connu un grand succès. Des personnes de Mauron, Moréac, la Croix Héléan, Plumelec, Guégon, Guillac, Bréhan, Sérent, Billio, Lanouée, Ploërmel et Cruguel ont gagné des lots),
- 3 repas : un à Trédion, un à Gourhel, et un autre en décembre au Lion d'Or de Plumelec.
- Une journée « déjeuner-spectacle » à Moréac : bon repas, beaucoup de rires, chaude ambiance.
- Un voyage : une journée en Brière. Cette journée a démarré à 8 H 00. Nous avons visité le village-musée de Kerhinet où toutes les maisons ont obligatoirement un toit de chaume. Puis passage par les marais salants avant un arrêt à Guérande avec tour de la ville pour admirer les remparts, visite de la collégiale Saint Aubin située au cœur de la cité médiévale. Puis repas très bon. Après celui-ci, le groupe a été divisé en 2 : une moitié a pris la barge poussée à la perche pour une promenade sur l'eau, l'autre moitié est partie en calèche au cœur du Parc Naturel régional de Brière et inversement.



Après un arrêt « boisson », nous sommes rentrés tous contents de cette journée.

- un concours de belote qui s'est déroulé dans une ambiance amicale et où malheureusement, nous n'avons compté que 14 équipes de 2. Cependant, cela nous a permis de récompenser tous les participants.

Le club, fort de 52 adhérents, espère voir le groupe s'agrandir et envisage d'autres activités. L'assemblée générale est prévue le 08 janvier 2025, au cours de laquelle un bilan annuel des activités sera dressé ainsi que le bilan financier. Lors de celle-ci, nous « tirerons les rois ».

Venez nombreux nous rejoindre afin de faire vivre le club qui est un lieu de rencontres, d'échanges et d'amitié.

## IMAC – Inter associations de Matériel d'Animation de Cruguel

L'IMAC propose la location de tables, bancs et vaisselle pour les associations et les particuliers. La réservation doit être effectuée environ 15 jours avant la date de la manifestation.

**Contact :** Bernard GUILLAUME 06 73 83 86 02 ou 02 97 73 00 25 – guillaume.bernard928@orange.fr

L'ASC

> 2024 EN QUELQUES LIGNES .

La première équipe féminine voit le jour avec le match contre Vannes OC pour Octobre rose, cela aura été le déclic de la nouvelle aventure du club. En septembre, l'ASC va créer son équipe féminine qui permettra d'écrire une nouvelle page pour l'année des 55 ans.

Les équipes séniors ont réussi à se maintenir, cela aura été difficile jusqu'à l'avant dernier match. Le caractère des joueurs aura eu raison de ce maintien obtenu avec les valeurs de notre club.

Nos équipes jeunes, quant à elles, jouent dans le groupement du Pays de Josselin. Elles ont fait une saison honorable. Au sein du groupement, nos joueurs continuent leurs apprentissages avant de rejoindre nos équipes séniors. N'oublions pas le foot animation où nos futurs prodiges jouent avec les ESG Guégon.

Toute cette organisation pour accompagner les jeunes ne peut se faire sans les bénévoles présents tout au long de la semaine. L'AS Cruguel tient à remercier les dirigeants qui sont présents pour suivre les jeunes le samedi car sans eux il ne pourrait y avoir d'équipes de jeunes. Ces diri-



geants sont parfois en difficulté avec des parents qui veulent que leur enfant devienne le futur Mbappé. Pour l'AS Cruguel, la priorité est de voir épanouir l'enfant dans la pratique de son sport.



Cette année aura vu l'agrandissement de la buvette, nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette réfection en un temps record.

Pour finir, le club vous invite à réserver votre dimanche 8 juin pour fêter les 55 ans du club. Cet anniversaire débutera à 9h45 par une messe au stade pour l'ensemble des licenciés qui nous ont quittés.

L'AS Cruguel remercie l'ensemble des dirigeants, supporters, sponsors et la municipalité et souhaite le meilleur pour cette année 2025.

L'association de sauvegarde de la chapelle Saint-Yves

Il y a 40 ans, naissait l'Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint-Yves

Cette année, pour le 37<sup>e</sup> Pardon de la chapelle le 19 mai 2024, a eu lieu la procession avec bannière avant la cérémonie religieuse dans une chapelle remplie et toujours aussi bien fleurie. Nous remercions les membres de la Paroisse de Cruguel pour cette organisation.

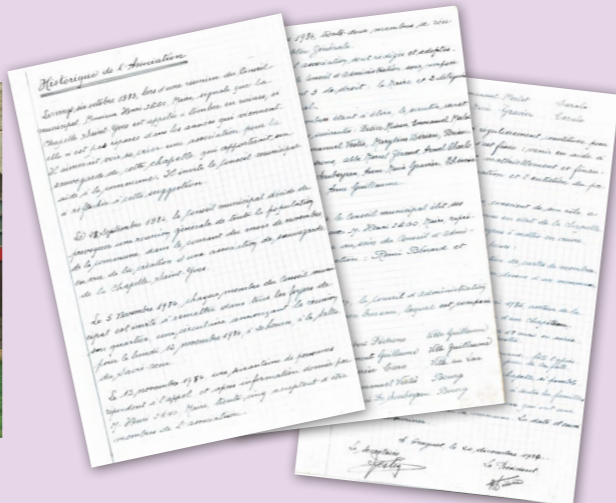
Nous avons ensuite servi 210 repas à la salle (220 vendus).

Nous remercions les membres du Conseil Muni-

cipal pour leur aide dans le service à table et bien entendu Dany et Gilbert pour la préparation du copieux repas.

L'Association est toujours en recherche de nouveaux membres et de nouvelles idées d'animation, n'hésitez pas à nous contacter.

Le Président et les membres de l'Association vous souhaitent une bonne fin d'année et vous adressent ses meilleurs vœux pour 2025.



Association communale de Chasse Agrée

L'ensemble des membres du bureau et les adhérents de l'A.C.C. A de Cruguel vous présentent ses meilleurs vœux pour cette année 2025.

Nous constatons d'années en années, que de plus en plus de grands gibiers (chevreuil, sangliers, cerf...) sont présents sur la commune et créent d'important dégâts sur les cultures des agriculteurs, et sur les jeunes plantations d'arbres des propriétaires forestiers.

Nous avons décidé de mettre un point d'honneur sur la sécurité lors des battues mises en place, pour que l'ensemble des utilisateurs de la nature (promeneurs, cycliste, cueilleurs de champignons...) puissent en profiter. Nous mettons en place des panneaux pour indiquer les zones de chasse sur les routes et chemins, affichage des dates de battue sur la réserve de chasse en mairie et Panneau Pocket. Tous les chasseurs de Cruguel ont passé la formation décennale de sécurité à la chasse qui est obligatoire pour tous les chasseurs.

La Nature est à tout le monde. Le fait de se signaler aux chasseurs, de porter des vêtements de couleurs vive, de diminuer sa vitesse en voiture lorsque vous rencontrez des panneaux de chasse ; permet d'augmenter la sécurité de tous.

Cette année nous avons préparé 2 repas : repas



Dégâts réalisés par le grand gibier.



Moment de restauration et de repos pour les bénévoles lors du ball-trap



chevreuil à emporter du mois de mars, et un jarret-potée au mois d'octobre qui rencontrent chaque année un franc succès (plus de 850 repas distribués).

Nous organisons une animation estivale depuis 3 ans : un ball-trap ; qui attire beaucoup de personnes, chasseurs ou non. Ce qui montre que tout peut se partager.

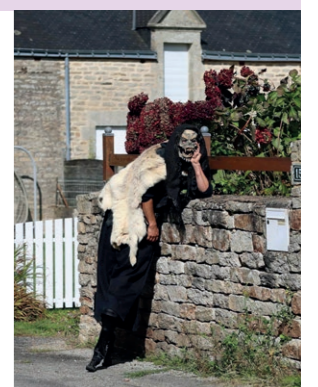
L'ensemble des bénéficiaires de ces manifestations servent à rem-

boursier des dégâts causés aux cultures des agriculteurs, cette année 7000 € de dégâts ont été remboursés aux agriculteurs de la commune.



L'Atelier de l'Oust à Brocéliande

Retour en images, sur le marché médiéval des 28 et 29 septembre 2024.



## Mémoires du Pays de Josselin

Le 27 janvier, les membres de l'association se sont retrouvés à La Croix-Helléan pour partager la traditionnelle galette des rois.

L'exposition sur «Les Trente Glorieuses dans le canton de Josselin» réalisée en 2023, a continué de circuler cette année dans certaines communes : La Grée Saint Laurent, Guillac et La Croix-Helléan. Elle reste gratuitement à la disposition des communes, des associations... qui souhaitent l'utiliser.

L'association a édité un fascicule qui regroupe l'ensemble des 70 panneaux réalisés sur les communes du canton. Ce fascicule est en vente au prix de 12 €, vous pouvez vous le procurer auprès des membres de l'association.

Chaque année, en mars, le Crédit Agricole organise le «Trophée de la vie locale», concours qui récompense les actions initiées par les associations et les établissements scolaires. Quatre concurrents ont été sélectionnés et l'association «Mémoires du Pays de Josselin» a eu le plaisir de gagner le premier prix, accordé pour l'exposition «Les Trente Glorieuses dans le canton de Josselin».

Le samedi 13 avril, nous nous sommes rendus à l'ecomusée de Lizio. La visite était guidée par Monsieur Guillard qui a agrémenté ses propos de nombreuses anecdotes savoureuses. L'auditoire était ravi.

Pour nos futures recherches, un nouveau thème a été proposé : «Les vieux métiers et les légendes dans le canton de Josselin». Certains ont déjà commencé le travail qui se poursuivra en 2025.

Le samedi 7 décembre l'assemblée générale a clôturé l'année.



Trophées de la vie locale

Galette des rois



L'école est organisée sur 2 sites durant les travaux de construction de la nouvelle école.

Le 2 septembre, les élèves d'élémentaire ont découvert leurs nouveaux locaux. L'équipe pédagogique a aménagé l'espace pour que les élèves se sentent bien et puissent travailler sereinement. Les retours des enfants et des familles sont très positifs.

Les 186 élèves de l'école sont répartis dans 12 classes. Ils bénéficient ainsi de bonnes conditions de travail avec des groupes de maximum 21 élèves. Les GS, CP et CE1 sont en classes dédoublées. Ces dispositifs permettent de favoriser les apprentissages fondamentaux.

### > DIFFÉRENTS PROJETS ONT ÉTÉ PROPOSÉS AUX ÉLÈVES DEPUIS LA RENTRÉE :

Une rentrée sportive pour plusieurs classes avec des séances de canoë-Kayak sur le canal pour les CM2, des séances de gymnastique pour les CP et les CE2, la découverte de sports paralympiques (Boccia, Goal Ball) pour les CE1 et de la motricité chaque matin en maternelle dans une salle équipée.

Plusieurs classes font tomber les murs pour faire école dehors : des activités sportives et artistiques, la découverte de la nature et des jeux coopératifs sont proposés.

Cette année encore une classe de CE1 part à la découverte du monde et de sa diversité. Un projet de correspondance scolaire vient de commencer. Les élèves vont également suivre le Vendée globe.

Les CE2 sont allés lire des histoires aux personnes âgées de l'EHPAD de Josselin. D'autres

rencontres seront organisées dans l'année. Les CE2 participent également à un concours de nouvelles.

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à la dictée ELA.

Les classes de CE1 et de CM1/CM2 ont réalisé du land art. Les élèves ont pu exploiter les végétaux du Bois d'amour pour créer des œuvres éphémères.

Les classes de maternelle ont débuté les activités musique avec Lou Chargois, intervenante d'éveil à la musique.

Toutes les classes ont participé à La Grande Lessive : des fils tendus devant l'école, des pinces à linge, de la couleur avec les œuvres accrochées par les élèves.

Dans les mois à venir, les élèves vivront des projets culturels autour de la littérature, du cinéma et de la poterie. Le ciné philo permettra aux élèves d'échanger autour de différents thèmes et de confronter les points de vue. Tous les élèves de l'école participeront au printemps des poètes en mars.

Des sorties seront également organisées.

### > COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

**École maternelle** : 12, rue des saulniers à Josselin

**École élémentaire** : 21, rue saint Jacques à Josselin

**Téléphone** : 02 30 19 01 21

**Mail** : ec.0560293p@ac-rennes.fr

**Sites internet** pour découvrir tous les projets mis en place au quotidien dans les classes  
<https://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/>



Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Cruguel Lizio a été créé en Septembre 2019. Il accueille environ 80 élèves répartis sur 2 sites :

- A Cruguel les PS/MS (Réjane GUILLO) et les CM1/CM2 (Laëtitia PICARD)
- A Lizio les GS/CE2 (Carole GIQUEL) et les CP/CE1 (Françoise TOUZÉ et Alix De LAN-TIVY)

Tout au long de l'année, les écoliers bénéficient de différentes animations et sorties et se retrouvent lors de journées RPI, soit à Cruguel, soit à Lizio.

Cette année, les enfants de la Grande section au CM2 partiront 2 jours au PUY DU FOU.

Voici en images quelques photos des animations ou sorties des enfants. Un grand MERCI à l'association des parents d'élèves, l'APEL, qui finance une grande partie de ces activités et à tous les bénévoles, parents ou non qui soutiennent nos associations.

Merci également à Ploërmel Communauté qui finance des activités sportives et culturelles à destination des enfants scolarisés à Cruguel et aux municipalités de Cruguel et Lizio pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année.



Carnaval du RPI à Lizio le 22 mars 2024 avec action de solidarité au profit de l'association « des papillons pour Louna »



« L'expo du réseau » : samedi 13 et dimanche 14 avril 2024, la salle de Guégon s'est parée de multiples couleurs. Tous les enfants des écoles et collège privés du réseau de Josselin ont travaillé en arts sur le thème « JO, sports et continents » et ont exposé leurs œuvres le temps d'un week-end à Guégon.



La kermesse du RPI à Lizio le 22 juin 2024



Voyage scolaire de 2 jours à Santec dans le Finistère les 24 et 25 juin 2024 pour tous les enfants de la PS au CM2. Au programme de ces 2 jours : char à voile, kayak, pêche à pied, découverte ludique et sensorielle des dunes, rallye des Korrigans.



Vendredi 27 septembre, Gaëtan nous a montré comment faire du feu comme les hommes préhistoriques.



Ramassage de pommes à Lizio le 11 octobre 2024



Course de solidarité avec les écoles du réseau de Josselin au Bois d'Amour à Josselin le vendredi 18 octobre au profit de l'association « La Josselinaise »



**> LES DATES IMPORTANTES À RETENIR :**

- Portes ouvertes : le vendredi 14 mars 2025 de 17h à 19h
- Vendredi 21 mars 2025 : carnaval des enfants du RPI à Lizio
- 5 avril 2025 : repas des écoles à Cruguel
- 21 juin 2025 : kermesse des enfants à Lizio

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter la directrice du RPI, M<sup>me</sup> Guillo Réjane au 02 97 73 00 63 ou par mail : [eco56.stema.cruguel@e-c.bzh](mailto:eco56.stema.cruguel@e-c.bzh)  
 Blog du RPI : [rpicruguel.lizio.toutemonecole.com](http://rpicruguel.lizio.toutemonecole.com)



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

<b>Vendredi 3 Janvier</b>	cérémonie des Vœux
<b>Mercredi 8 Janvier</b>	AG Ajoncs d'or
<b>Samedi 25 Janvier</b>	Repas ASC
<b>Samedi 1 Février</b>	Repas licenciés CPC
<b>Vendredi 7 Février</b>	AG IMAC
<b>Vendredi 7 Mars</b>	Concours de Belote ASC
<b>Mercredi 12 mars</b>	Loto Ajoncs d'or
<b>Samedi 15 Mars</b>	Repas à emporter ACCA (Chasse)
<b>Dimanche 16 mars</b>	Paiement des terres ACCA (Chasse)
<b>Dimanche 23 mars</b>	Paiement des terres de chasse (au local)
<b>Samedi 5 Avril</b>	Poulet Frites APEL
<b>Samedi 26 avril</b>	AG Ô Bon Kru
<b>Mercredi 14 mai</b>	Loto Ajoncs d'or
<b>Dimanche 18 Mai</b>	Pardon de St Yves
<b>Vendredi 23 mai</b>	AG Ass Sportive Cruguel
<b>Dimanche 8 Juin</b>	ASC - 55 ans du club
<b>samedi 21 juin</b>	inter asso pétanque
<b>samedi 12 dim 13 juillet</b>	Ball trap (Asso Com Chasse Agréée)
<b>Samedi 19 Juillet</b>	Animation communale + Ô bon kru
<b>Sam 27 et dim 28 septembre</b>	Marché médiéval
<b>samedi 4 octobre</b>	Repas foot avec animation
<b>Mercredi 8 octobre</b>	Loto Ajoncs d'Or
<b>Samedi 18 Octobre</b>	Repas à emporter ACCA (chasse)
<b>Samedi 8 Novembre</b>	AG CPC (Pétanque)
<b>Mardi 11 Novembre</b>	Commémoration + repas du CCAS
<b>Samedi 22 Novembre</b>	Concours de belote A.O
<b>Samedi 29 Novembre</b>	Rando , repas Ô Bon Kru





Crédit photo ©Jean Yves de Chateauvieux



L'équipe féminine de CRUGUEL



